Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 13 Chaouel 1441
5 Juin 2020

N° 37

36ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1094**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1097**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **1103**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1104**
Convocations
Sociétés anonymes **1108**
Sociétés à responsabilité limitée **1121**
Autres sociétés **1121**
Divers
Avis au public..... **1121**
Rectificatifs **1122**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan du Centre Informatique du Ministère des Finances **1123**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Réalisation d'une augmentation de capital

FUBA PRINTED CIRCUITS TUNISIE S.A

Identifiant Unique : 0345551 R

CNSS : 140423-64

Société anonyme

Au capital de 16.000.000 dt

Siège social : 16, rue des Entrepreneurs - Z.I - La Charguia II - Ariana - Tunis

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 5/3/2020 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau - Tunis en date du 6/5/2020 sous le n°20702078 quittance n°2736, il a été décidé d'augmenter le capital de la société d'un montant de 3.400.000 DT par la création de 34.000 actions nouvelles nominatives de 100 DT chacune à souscrire en numéraire et à libérer du quart à la souscription portant ainsi le capital de 12.600.000 DT à 16.000.000 DT.

Cette augmentation a fait l'objet d'une déclaration de souscription et de versement reçue par le Receveur de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau - Tunis, en date du 28/5/2020 et enregistré le même jour sous le n°20802354 quittance n°003199.

Un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire et de la déclaration de souscription et de versement ainsi que la liste des souscripteurs ont été déposés au centre du registre national du registre des entreprises le 29/5/2020 sous le n°202033228.

2020R01181SANB2

Notice d'augmentation de capital

Société BORAPLAST S.A

Au capital de 4 240.000 dinars

Siège social : 08 rue de l'énergie, 2013 Zone industrielle Ben Arous

MF : 839193J/A/M/000

RC : B148292003

Dénomination : BORAPLAST S.A

Forme juridique : Société Anonyme

Capital social : Le capital social actuel de la société est de 1 240 000 DT divisés en 124 000 actions de 10 dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire tenue le 24/02/2020 à décider d'augmenter le capital social de 1 240 000 Dinars pour le reporter à 4 240 000 Dinars représentés par 424 000 actions de 10 Dinars chacune.

Siège social : 08 rue de l'Energie, Zone industrielle Ben Arous CP 2013.

Objet : Fabrication d'emballage en plastique.

Durée : 99 ans.

Dépôt : le dépôt de l'augmentation de capital est déposé au Registre National des Entreprises de Tunis le 01/6/2020 sous le numéro AC02882020.

Nombre d'actions à souscrire : les 300 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 Dinars chacune, soit une valeur totale de 3 000 000 Dinars.

Droit préférentiel de souscription : supprimé pour la totalité de l'augmentation.

Apport en Nature : pas d'apport en nature.

Avantages Particuliers : Néant.

Conditions d'accès aux assemblées générales et droit de vote : conformément au code des sociétés commerciales.

Banque: l'augmentation est effectuée par émission de nouvelle action BH EQUITY S.A de 200 000 actions et ATIIJARI SICAR de 100 000 actions.

Délai de souscription : 15 jours de clôture anticipé en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire : Assemblée générale extraordinaire a été convoqué par publication au JORT ainsi que deux journaux l'une en arabe.

2020R01184SANB2

Société Premium Multiservices «PMS»

Société anonyme

Au capital de 200.000 Dinars

Siège social : Rue 18 Janvier 1952, Immeuble Tej 1er étage, Ariana - 2080

Matricule Fiscal : 1249877F/A/M/000

CNSS : 321145-75

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 19/5/2020 enregistré auprès de la recette des finances Cité Administrative Ariana en date du 20/5/2020 sous le n°20701544 quittances n° M039064 dont deux copies ont été déposées auprès du centre National du Registre des Entreprises le 27/5/2020 sous le n°202032677, il a été décidé d'approuver les états financiers de l'exercice 2019.

2020400823SANB2

GOULETTE SHIPPING CRUISE

Identifiant unique : 0922248C -ST SA

N° CNSS : 262002/05

Suivant le procès-verbal du conseil d'administration du 23 janvier 2020 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés, 1er bureau, Tunis le 30 janvier 2020 sous le n°20800715 quittance n°885 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 20 05 2020 sous le n°202031840, il a été décidé ce qui suit : 1. L'agrément de la cession de quatre (4) actions de Goulette Cruise Holding Limited au profit de Monsieur Paolo Frisa, Monsieur Hilmi Emre Sayin, MSC Cruises SA et Global Ports Holding à raison d'une action chacun; 2. Autorisation d'un emprunt auprès d'un actionnaire et mise en place d'une convention de prêt de compte courant actionnaire; 3. Proposition d'adopter de nouveaux statuts de la Société; 4. Convocation de l'assemblée générale extraordinaire; 5. Constatation de la non tenue de l'assemblée générale ordinaire prévue le 19 janvier 2020 et convocation d'une assemblée générale ordinaire ayant le même ordre du jour.

2020400845SANB2

GOULETTE SHIPPING CRUISE ST S.A

Identifiant unique : 0922248C

N° CNSS : 262002/05

Suivant le procès-verbal du conseil d'administration du 3 mars 2020 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés, 1er bureau, Tunis le 11 mai 2020 sous le n°20802120 quittance n°2828 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 20052020 sous le n° 202031842, il a été décidé ce qui suit : 1. La nomination de monsieur Paolo Frisa en qualité de Président du Conseil d'Administration pour une durée d'un an ; 2. La nomination de monsieur Wissem Bouchnak en qualité de Directeur Général de la société pour une durée d'un an ; 3. Approbation de la convention de compte courant actionnaire entre Goulette Shipping cruise et Goulette Cruise Holding limited.

2020400846SANB2

Notice d'information établie conformément aux dispositions

de l'article 164 du code des sociétés commerciales

Augmentation de capital avec suppression

du droit préférentiel de souscription

1. Dénomination : GAMMARTH IMMOBILIERE

2. Forme : Société Anonyme ne faisant pas appel public à l'épargne

3. Capital social : 1.000.000 Dinars

4. Adresse du siège social : Immeuble ALKARAMA, Rue Lac d'Annecy Passage Lac Malawi les Berges du Lac - 1053 Tunis

5. Objet social :

La réalisation en vue de la vente ou de location :

- De lotissement et d'aménagement de terrains destinés principalement à l'habitation;

- De construction ou de rénovation d'immeubles individuels, semi-collectifs ou collectifs à usages d'habitation, commerciale, professionnelle ou administrative.

La prise de participation ou d'Intérêts dans toutes sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apports, souscriptions, achat de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre manière.

Et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tout autre objet similaire ou connexe.

6. Durée de la Société : 99 ans sauf décision de prorogation.

7. Identifiant Unique : 0425194L.

8. Dépôt provisoire : en vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 5 mai 2020, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés bureau Al Bouhaira le 13 mai 2020 sous le n°0931033 quittance n°M033093, il a été décidé l'augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription conformément aux dispositions de l'article 300 du code des sociétés commerciales.

Le dit procès-verbal a été déposé au registre national des entreprises le 20 mai 2020 sous le n° AC 01842020.

9. Nombre et montant des actions à émettre : 690413 actions d'une valeur de six millions neuf cent quatre mille cent trente Dinars (6.904.130) à souscrire et à libérer intégralement par voie de compensation de créances certaines, liquides, exigibles de l'actionnaire l'ETAT TUNISIEN, reconnues par la société et certifiées par le commissaire aux comptes.

Cette augmentation s'effectuera sans prime d'émission.

Les actions nouvelles seront soumises à toutes les dispositions statuaires et assimilées aux actions anciennes et jouiront des mêmes droits à compter du 01/01/2019.

10. Valeur nominale des actions ordinaires à émettre : Dix (10) dinars chacune.

11. Apports en nature : Aucun apport en nature.

12. Avantages particuliers : Aucun

13. Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : conformément aux dispositions statutaires.

14. Répartition du résultat : Conformément aux dispositions statutaires.

15. Délai de souscription : Le délai ouvert pour les souscriptions est de quinze jours à compter de la publication de cette notice au JORT, et pourra être clôturé par anticipation en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai, sans préavis ni aucune autre forme de publicité conformément à la loi.

2020400847SANB2

Désignation d'un commissaire aux comptes

SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE

Société d'Investissement à capital Variable

Siège social : Immeuble STB - 34, Rue Hédi Karray Cité des Sciences - 1082 El Menzah IV

Identifiant Unique : 1488119C

Suivant un extrait du procès-verbal enregistré le 20 avril 2020, à la recette des finances à Charguia - Tunis, sous le n°20802166, quittance 041636, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises, le 6 mai 2020 sous le n°202028039, le conseil d'administration réuni le 13 mars 2020, a désigné Monsieur Samir Laabidi en tant que commissaire aux comptes pour les exercices 2020, 2021 et 2022.

2020400855SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Mise à jour des statuts

Sté CAFE RESTAURANT d'ORIENT

Siège : 7 Rue Ali Bach Hamba - Tunis

M.F : 616 D/A/M/000

SARL Capital de 9000 Dinars

Suivant procès-verbal de la décision des associés du 23/02/2020 enregistré à la recette des finances Habib Thameur Tunis le 01/6/2020 quittance n°M26342 enregistrement

sous le n°20701046 dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises le 02/6/2020 n°202033664.

Il a été décidé d'approuver la mise à jour des statuts établis en date du 01/6/2020 enregistré à la recette de finances Habib Thameur Tunis quittance n°M26344 enregistrement n°20701047 conformément aux dispositions de la loi n°93/2000 du 3/11/2000 portant promulgation du code des sociétés commerciales.

2020T00426SRLB2

Société DOUJA DE COMMERCE PRODUITS DIVERS S.A.R.L

Capital de 2.000 dinars

Siège social : rue Mokhtar Elhabib n°25 Cité des Oliviers Elomrane Tunis

Suivant le P.V de l'assemblée générale extraordinaire en date du 24/02/2020 enregistré à la recette des finances Rue d'Autriche le 2/02/2020, quittance n°M015818 et enregistrement n°20800936; P.V de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30/5/2020 enregistré à la recette des finances Rue d'Autriche le 01/6/2020, quittance n°M026701 et enregistrement n°20701489 il a été décidé :

- L'approbation de la cession de 45 parts sociales appartenant à Mr Hatem Mohamed Abdelkader de nationalité égyptienne titulaire de passeport n°A19558586

- Mr Hatem Mohamed Abdelkader nommé CO-GERANT de la Société.

2020R01219SRLB2

Dissolution

Société International Product and Trading Compagny (I.P.T.C)

SARL Au capital de 200.000 DT

Siège social : Av 14 Janvier 4011 Hammam Sousse

M.F : 44675/E/A/M000

RCS : B122571997

CNSS : 135747-44

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 4/02/2019 enregistré à la recette des finances Hammam Sousse le 21/02/2019 sous le n° de reçu 19357 et n° d'enregistrement 19500836 la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2018 et sa mise en liquidation amiable. Mr Mohsen Ammar demeurant à Av 14 Janvier 4011 Hammam Sousse a été nommé en qualité de liquidateur. Les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif lui ont été confiées. Le siège de liquidation est fixé au même siège au même titre que l'adresse de correspondance.

2020S00425SRLB2

Dissolution

Société Ortho-Construction et Travaux (O.T.C)

SARL au capital de 10.000 DT

Siège social : Avenue 14 Janvier 4011 Hammam Sousse

MF : 411423/G/A/M/000

RC : B122421997

CNSS : 165380-92

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 4/02/2019 enregistrée à la recette des finances Hammam Sousse le 21/02/2019 sous le n° de reçu 19352 et n° d'enregistrement 19500835 la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2018 et sa mise en liquidation amiable. Mr Bachir Ammar demeurant à Av 147 Janvier 4011 Hammam Sousse a été nommé en qualité de liquidateur. Les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif acquitter le passif lui ont été confiées. Le siège de liquidation est fixé au même siège au même titre que l'adresse de correspondance.

2020S00426SRLB2

Société De Conditionnement des Huiles - S.C.H

Société à responsabilité limitée

Siège social : la Route de Moureddine - Km 3,5 - BP n°82 - 4000 Sousse

Capital social : 4.000.000 dinars

M.F/R.N.E : N°1544712G

Par P.V de l'assemblée générale extraordinaire enregistré le 5 Mars 2020 à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés - Tunis, sous le n°20500736 - Quittance M000813, dont un exemplaire a été déposé le 12 Mars 2020 au registre national des entreprises -dossier n°202021288, les associés de la société de Conditionnement des Huiles, ont décidé unanimement de dissoudre la société et de nommer Mr Joaquim Eduardo MARTINS, en tant que liquidateur.

2020400843SRLB2

La société de gestion et d'exploitation touristique "S.G.E.T" Sarl

et mise à jour du statut juridique

Siège social : 19 rue de Libéria 1002 Tunis

Capital social : 573.000 dinars

Identifiant unique : 0425259L

Matricule Fiscal : 000 MA0425259/L

Par P. V. en date du 4/11/2019 il a été décidé qu'Emmanuelle Mazzei, a été nommée en qualité de co- Gérante, à compter du 4/11/2019 pour une durée illimitée.

2020400851SRLB2

Société : immobilière diar laguna

Capital : 200.000 dinars

Siège social : Avenue feuille d'érable, résidence Farah, appartement 63, cité de Pin, le Lac 2 Tunis 1053

M.F : 000 M P 1358730/T

I.U : 1358730T

En vertu de PV de l'assemblée générale extraordinaire de 01/12/2014 enregistré à la recette des finances du Lac le 02/12/2014 sous le n° 14710752 quittance n°M098918 ; il a été décidé de réviser le préambule et les article 7, 10 et 16 du statut de la société suivant l'acte de cession des parts de l'ancien associé Walid Jemeii enregistré à la recette des finances du Lac le 3/12/2014 sous le n°14110609 quittance n°M099472.

Il a été décidé aussi : la nomination de Mr Jamel Dhifallah comme gérant unique de la société.

Des exemplaires du statut actualisé et de PV de l'assemblée générale extraordinaire et de l'acte de cession de part ont été déposés au registre de commerce auprès du tribunal de 1ère instance de Tunis le 5/12/2014 sous le n°1325150.

Il a été décidé aussi suivant le PV de l'assemblée générale extraordinaire du 29/3/2017 enregistré à la recette des finances du Lac le 30/3/2017 sous le n° 17703189 quittance M045305 ; de remplacer le siège de la société par un nouveau siège social : avenue feuille d'érable, résidence Farah, appartement 63, cité de Pin, le Lac 2 Tunis 1053 selon le contrat de location en date du 11/01/2016 enregistré à la recette des finances du Lac le 12/01/2016 sous le n°1630371 quittance n°M003953.

Des exemplaires de PV de l'assemblée générale extraordinaire et de contrat de location ont été déposés au registre de commerce auprès du tribunal de 1ère instance de Tunis le 31/3/2017 sous le n°370016.

2020400852SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de la Goulette en date du 13 et 15 mai 2020 quittance n°36882 enregistrement n°20201783 Société (Wishes Beauty) a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant qu'intermédiaires commerciaux spécialisés dans la coiffure et esthétique résidence l'arche de Carthage jardins local B4 à jardins de Carthage Tunis à Monsieur Karmandi Neji au prix de six milles dinars toutes opposition doit être faite entre les mains du rédacteur de l'acte Maître Yousra Karmandi avocate à son étude sise rue Habib Bourguiba n°191 Kram Est et ce dans un délai de 20 jours qui suivent la publication de cette annonce au JORT.

2020T00415FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant le contrat de vente d'un fonds de commerce légalisé le 18/7/2019 enregistré à la recette des finances BAb Souika le 02/8/2019 quittance n°MO61880 sous le n° d'enregistrement 920192, Monsieur Miloud Ben Mohamed vend à Monsieur Kamel Khatrouch, tout le fonds de commerce sise à rue Beb El Allouje n°5 Beb Souika Tunis exploité au commerce de vente des fruits secs.

Toute opposition sera adressée à l'acheteur Monsieur Kamel Khatrouch, à son adresse rue Beb El Allouje n°05 Beb Souika Tunis et ceci pendant la durée de 20 jours à partir de la date de publication de cette annonce au JORT.

2020T00421FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Hammam Chatt le 3/10/2019 sous le n° 19201730 et n° de quittance M031418, madame Mouna Yadas a vendu à monsieur Khaled Ben Hmida ELAKHEL titulaire de matricule fiscal n°000/C/N/1661670 T, un fonds de commerce, sise à Avenue de la Liberté n°24 Hammam Chatt Ben Arous.

Toute opposition doit être faite entre les mains de l'acheteur à l'adresse d'Avenue de la Liberté n°24 Hammam Chatt Ben Arous dans un délai de vingt et un jours de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne de 7/5/2020.

Cet avis est publié au journal le quotidien le 7/5/2020.

2020R01179FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé en date du 21/02/2020 enregistré à la recette des finances Mourouj sous le n° M028617 du 14/5/2020.

Mme Marwa Ferjaoui CIN 07731731 du 8/9/2014, donne à Mme Turkia Amri titulaire CIN°01944131du 13/02/1998 la totalité du fonds de commerce d'une Pâtisserie / Gelatiria Résidence Assawer 2074 Mourouj 6

Le don comprend les éléments matériels et moraux.

Les oppositions se font entre les mains du donneur.

Cet avis est publié au journal : La Presse du Vendredi 29/5/2020.

2020R01183FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 4 mai 2020 enregistré à la RF de Hammamet le 12 mai 2020, en reg. 20201597, reçu n°M039495, Hassen Ben Mohamed Jlassi titulaire de la CIN n°07146725 a vendu à Mr Mohamed Ben Romdhane Dalhoumi titulaire de la CIN n°02795113 la totalité du fonds de commerce consistant en un café première catégorie sis à avenue Habib Bourguiba Hammamet, registre de commerce n°07154462010 A.

Les oppositions doivent être formulées dans les vingt jours de la parution du présent avis au JORT auprès de l'avocate maître Ben Mbarek Fatma 104 Avenue Habib Bourguiba Hammamet.

Le présent avis est publié aux quotidiens Echourouk et Le Quotidien du 15/5/2020.

2020R01186FCCC2

Renonciation d'un fonds de commerce

Selon un argument officiel édité par le professeur Jihen Awichi Daté le 24/12/2019 et enregistré dans la recette des finances de Jendouba le 02/01/2020 sous le nombre de M000303 a renoncé à Mme Sirine Bin Sattari Bin Lamine Al Mahjoubi sa carte d'identité nationale est 07947649 datée le 30/8/2010 pour M. Hamza Bin Mohamed Al Arbi Al Arfaoui titulaire d'une carte d'identité nationale numéro 07867860 du 19/8/2017 sur l'origine commerciale du local situé au bord de la rue 9 Avril à Jendouba. Objet du titre foncier numéro 6606 Jendouba, préparer pour les activités de loisir et

représenté dans un café de la première classe et inscrit sur le registre de commerce dans le tribunal de première instance du Jendouba sous le numéro 1543299L. Et avec ses éléments matériels et moraux. Cette annonce est publiée dans le journal quotidien Al-shourouk le 10/01/2020.

2020R01187FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P, en date du 15/5/2020, enregistré à la recette des finances de Bekalta le 18/5/2020 quittance 5565, M. Wassim Seeden a vendu à M. Yousef Bannour la totalité du fonds de commerce sis à cité, Rue Ahmed Machta Bekalta exploité sous forme de vente Fast Food et ce moyennant le prix de dix Mille dinars.

2020S00428FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 23/3/2018 enregistré à la recette des finances Sfax le 16/3/2020 n° de quittance M022971 n° d'enregistrement 20201092, Madame Nawel Akrout cin 05266997 sise rue Ben Gadour n°6 Sfax a vendu à Fahmi Masoud, N Passeport X978670, sis rue Manzel Chaker km 3 Sfax la totalité du fonds de commerce sis à rue Sokra km 4.5 Sfax, consacre café.

Toutes les oppositions doivent être effectuées entre les mains de l'acheteur au local du Fonds de commerce sis à rue Sokra km 4.5 Sfax dans un délai de vingt jours à partir de la date de cette annonce.

Cet avis est publié au journal Alchourouk le Mercredi 13/5/2020 n°420/392.

2020X00575FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté le 12 mai 2020 enregistré à la recette des finances Route Tunis Sfax le 19/5/2020 quittance n°M037276 enregistrement n°20201105. La SOCIETE YASSIN TRADE SYAT société à responsabilité limitée, registre de commerce n°B0835432006, matricule fiscal A 0965648, ayant son siège social à la Route Tunis km 17 Zone Industrielle Sidi Salah Sfax 3091 Sakiet Ezzit, en la personne de son gérant Mr Jamel Fendri, carte d'identité nationale n°01066380, vend à la société de promotion immobilière LES FRERES FENDRI, société à responsabilité limitée, identifiant unique au registre national des entreprises n°1062392 F, ayant son siège social à Zone Industrielle Poudrière 1 Rue Jamel Eddine Alafghani Sfax en la personne de son gérant Mr Yassin Guermazi, carte d'identité nationale n°01295195, la totalité du fonds de commerce destiné au commerce de gros de tout genre et exploité au local sis à 35 Rue Jamel Eddine Alafghani Poudrière 1 Sfax, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions seront effectuées dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion de cet extrait au JORT auprès de maître Tahar Kamoun avocat sis à 27 rue Habib Achour (précédemment Haffouz) 3000 Sfax ou une copie du contrat a été déposée et qui a été publié au journal Le Temps le 27/5/2020.

2020X00576FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé légalisé 25 et 26 février 2020 et enregistré à la recette des finances Gremda à Sfax le 3/3/2020 sous le n°20200513, reçu n°M020978, la société tunisienne des nouvelles énergies en son représentant légal, société à responsabilité limitée de nationalité tunisienne, inscrite au registre national des entreprises sous le matricule unique n°0997241E et sis à route Gremda km 1 n°29 Sfax a cédé à monsieur Slim Ben Jilani Ben Abdelatif Jallouli, tunisien, né le 29/01/1976; ouvrier quotidien, titulaire de la carte d'identité n°05341802, sis à avenue Taieb Mhiri n°77 Sfax, la totalité du fonds de commerce exploité dans le local sis à route Gremda km 1 n°29 Sfax, qui ouvre du coté est, limité par Jardak du coté nord, Slim Hsairi du coté sud, Fawzia, Naima et Salwa Hsairi du coté ouest pour toutes activités commerciales avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être formulées chez l'adresse de la rédactrice du contrat maître Amira Rekik avocate à Sfax, sis à rue Abou Elkacem Echebbi, immeuble ellisa centre escalier «A» 4ème étage bureau n°409 Sfax dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal Essabeh le 27/5/2020.

2020X00580FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé légalisé le 22/01/2020 et enregistré à la recette des finances Gremda à Sfax le 12/02/2020 sous le n°20200329, reçu n°M013833, monsieur Anas Ben Taieb Ben Taher Mezghani, de nationalité tunisienne, né le 19/4/1962; commerçant de pièces de rechange de motos, titulaire de la carte d'identité n°01235879, sis à route Gremda km 2.5 Zanket Mezghani Sfaw, inscrit au registre national des entreprises sous le matricule unique n°0145520w, a cédé à monsieur Slim Ben Jilani Ben Abdelatif Jallouli, tunisien, né le 29/01/1976; ouvrier quotidien, titulaire de la carte d'identité n°05341802, sis à avenue Taieb Mhiri n077 Sfax, la totalité du fonds de commerce exploité dans le local sis à route Gremda km 1 Sfax, qui ouvre du coté est, limité par Rachid Maalej du coté nord, Ahmed Trigui du coté sud, Abdfateh Hsairi du coté ouest pour toutes activités commerciales avec tous ses éléments corporels Et incorporels.

Les oppositions doivent être formulées chez l'adresse de l'acheteur sis à la société Jallouli pour le commerce et l'industrie artisanale, route de Gremda km 0.5 Sfax Jadida 3027 Sfax dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal Essabeh le 29/5/2020.

2020X00581FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par maître Lassaad Fourati enregistré à la recette des finances Gremda Sfax le 27/5/2020, quittance n°M033256 enregistrement n°20200707, Mr. Hichem Kamoun, cin n°08854958, MF : 1561510W a vendu à Mr Wadi Sahnoun, cin n°01306571, la totalité du fonds de commerce consistant en un salon de Thé de 1ère catégorie, sis route l'Afrane Km 5.5 Sfax sous le nom commercial-le comptoir.

Pour toute opposition dans le délai de vingt jours à partir de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne s'adresser à Mr. Hichem Kamoun, demeurant route l'Afrane klm 3, impasse Turki Sfax, et entre les mains de ATB, agence Gremda Sfax.

Cet avis a été publié aux journaux Assbeh et le Temps du 02/6/2020

2020X00583FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé signé le 16-5-2020 et enregistré à la recette des finances Gremda Sfax le 27-5-2020 quittance M033501 ; N°20200808 la société hamza décor et meuble en la personne de son représentant légal; demeurant à route Afrane ceinture Bourguiba Sfax identifiant unique au registre nationale des entreprises 1105723 R a vendu à la société meuble aziz en la personne de son représentant légal; demeurant à la route Mahdia km 12.5 Sfax identifiant unique au registre national des entreprises 50431 NAM, la totalité du fonds de commerce exploité dans tous les types de commerce et la vente des produits divers demeurant à route l'Afrane ceinture Bourguiba Sfax.

Les oppositions seront reçues entre les mains du maître Borchani Walid dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT à son adresse située 73 Av Hédi Chaker Sfax.

La publication de cette vente a eu lieu dans deux journaux; le Temps et Assabeh du samedi 30 mai 2020.

2020X00584FCCC2

Donation d'un fonds de commerce.

En vertu de l'acte notarié du 15 Janvier 2020 rédigé par Me Chamseddine Barrouta et son assesseur, enregistré à la recette des finances d'Ariana le 22/5/2020 quittance n°M039770 une donation a été faite par Abdelkarim Ben Abdelhafidh Zaanoun, ayant son adresse au 43, rue Farhat Hached, Gammarth supérieur, la Marsa, Tunis immatriculé au registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°0922397Q, au profit de son épouse Madame Imen Ben Mostafa Ben Omar Mokadem demeurant à la même adresse, de l'ensemble des éléments corporels et incorporels du fonds de commerce exploité dans le local n°B10 sis au Centre Commercial «TunisCity», route de Bizerte, rond-point Tunis-Bizerte, Borj Touil, Ariana.

Les oppositions sont recevables à l'adresse du fonds de commerce dans les 20 jours qui suivent la publication au Journal Oficiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 31/5/2020 au journal Alchourouk.

2020X00585FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé légalisé le 20/5/2020, enregistré à la recette des finances Sakiet Eddair le 26/5/2020, Quittance n°M022065, Enregistrement n°20200456, la société Chahia, société anonyme, titulaire de l'identifiant unique n°537298P, son siège est à route Sidi Salem km 1.5 Sfax, a vendu à la société les abattoirs Chahia SARL, titulaire de l'identifiant unique n°1490413B, son siège social est à route Sidi Salem km 1.5 3000 Sfax médina Sfax, la totalité du fonds de commerce qu'est exploité dans la vente des la volailles au local sise à route Mahdia km 7 Sakiet Eddair Sfax.

Les oppositions doivent être faites au cabinet de Maître Ahmed Ennouri, Avocat, sis à 27 rue Habib Achour Imm Anis Sfax, dans un délai ne dépassant pas les vingt jours à compter de la date de publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal "Assabah" du 28/5/2020.

2020X00587FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé légalisé le 20/5/2020, enregistré à la recette des finances route El Ain le 26/5/2020, Quittance n°M023038, Enregistrement n°20200738, la société Chahia, société anonyme, titulaire de l'identifiant unique n°537298P, son siège est à route Sidi Salem km 1.5 Sfax, a vendu à la société les abattoirs Chahia SARL, titulaire de l'identifiant unique n°1490413B, son siège social est à route Sidi Salem km 1.5 3000 Sfax médina Sfax, la totalité du fonds de commerce qu'est exploité dans la vente des la volailles au local sise à route El Ain km 6 près de municipalité Sfax.

Les oppositions doivent être faites au cabinet de Maître Ahmed Ennouri, Avocat, sis à 27 rue Habib Achour Imm Anis Sfax, dans un délai ne dépassant pas les vingt jours à compter de la date de publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal "Assabah" du 28/5/2020.

2020X00588FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté le 9/3/2020 enregistré à la recette des finances Gremda le 27/5/2020 sous le n°20200804 les héritiers de Saida Bent Mokhtar Ben Ahmed Lahyeni (enregistré au Registre National des Entreprises sous le n°1388061 V) représentées par Mr. Mohamed Ben Abd Satar Ben Ameur Frikha (CIN n°08886749) ont cédé le fonds de commerce exploité comme un point de vente de Produits Alimentaires dans le local sis à Route de Kaid Mohamed km 2 Sfax à Mr. Jihed Ben Khaireddine Ben Salah Bouzaghba (CIN n°08172301).

Les oppositions doivent être adressées dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion du présent avis au JORT au domicile élu chez Maître Hatem Ben Amira sis à Rue Abbou Kacem Chebbi Imm Rex palace 1er Etage Bureau n°106 Sfax.

Cette publication a été publiée au journal Chourouk du 29/5/2020.

2020X00591FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 28 février 2020 enregistré à la recette de la Marsa Tunis le 11 mars 2020 sous le n° 20201538 Quittance n°39492 Monsieur Daoud Abid a vendu à Monsieur Mohamed Oussama Abid le fonds de commerce sis au local n°55 marché municipal de la Marsa, avec ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être effectuées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds dans un délai de 20 jours à compter de la parution de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal Achourouk n°10482 du 13 mai 2020.

2020400821FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 26/5/2020 enregistré à la recette des finances Borj Louzir n°20200859 quittance n°M025408 Monsieur Amer Ben Khlaf, a vendu la totalité de son fonds de commerce cis à 54 Avenue Mostapha Mohsen Borj el Ouizir Ariana, destiné au commerce de pizzeria et tout commerce vers tous ses éléments corporels et incorporels à Monsieur Hichem Trabelssi.

Les oppositions sont recevables auprès de Maître Afef Khorchef dont le cabinet est à 16 Avenue Doha Cité la Gazelle - 2083 Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la parution de la présente annonce au JORT.

2020400838FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 11/01/2020 et enregistré le 20/5/2020 à la recette des finances Nelson Mandela, sous le n°20200974, Quittance n°24660, la société La Nouveauté Bureautique (son identifiant unique n°1193513Y), a cédé la totalité du fonds de commerce sis au 16 Bis Rue d'Iraq Tunis, avec tous ses éléments corporels et incorporels à la Société d'Equipement Bureautique informatique & Technique SEBIT (son identifiant unique n°0035544S).

Les oppositions doivent être faites dans le délai légal entre les mains de l'Acquéreur dans son adresse située au 16 Rue d'Iraq Tunis.

Une mention de cette annonce a été insérée au Journal Chourouk du 30/5/2020.

2020400848FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 11 Mars 2020 et enregistré à la recette des finances Nelson Mandela le 19 mars 2020 (reçu n°M021067) (enregistrement n°20200880) Monsieur Taher Ben Hamida (C.I.N n°05876316) a vendu la totalité du fonds de commerce à la Société ART ET SIGN BH (identifiant fiscal n°1648575Q) avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité dans le local situé au 42, Bis Rue Echem Lafayette - Bab Bhar - Tunis. Dédie de fabrication des tampons et commerce de Librairie.

Les oppositions doivent être déposées entre les mains de l'acheteur à son adresse sise 42 Rue Echem Lafayette - Bab Bhar - Tunis dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

A été publier dans les journaux "Le Quotidien" et "Chourouk" le 19/5/2020.

2020400853FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suite à un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Place de la République le 13/5/2020 reçu n°02022453 enregistrement n°20200857 Monsieur Amer Talbi cède à Monsieur Lamjed Kasri la totalité du fonds de commerce représentant une boulangerie situé au centre commercial de Radès forêt immeuble «B» appartement n°207 «3ème étage radès forêt Ben Arous. Les oppositions se font entre les mains du Maître Saida Semer avocate 32 avenue de la Liberté appartement n°20 rez-de-chaussée Lafayette Tunis dans un délai de vingt jours de la date de publication de cette annonce au Jort.

Un précédant avis a paru dans le journal «Le quotidien» le 28/5/2020.

2020400854FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Société «OLYMPE»

S.U.A.R.L

Siège social : 5, rue Mustapha Mbarek - Tunis

Identifiant unique : 0002288/R

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par Maître Riadh Oueslati, avocat à Tunis le 12/02/2020, enregistré à la recette des finances avenue Habib Thameur, Tunis le 27 février 2020 quittance n°M15168 Enregistrement n°20300663, la société «Olympe» a donné en location gérance à la Société Commercial et Services "scs", titulaire de l'identifiant unique 0786088 R, le fonds de commerce exploité au local sis à Tunis, 5 rue Mustapha Mbarek, pour une durée d'une année commençant le 01/02/2020 et finissant le 31/01/2021.

Le présent avis a été publié au journal «La Presse» du 29/5/2020

2020T00416FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat de location en date du 4/3/2020 et enregistré à la recette des finances Bab Souika en date du 6/3/2020 n° d'enregistrement 20300598 Mr Amor Bouzekri CIN n°00039836 a loué en gérance libre à Mr Abderahmene Ezzinet CIN n°04731709 la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis au n°63 Rue Souk Grana Tunis pour une durée d'une année non renouvelable du 01/3/2020 au 28/02/2021.

2020T00428FCCC3

Location d'un fonds de commerce

«Gérance Libre»

Suivant acte SSP en date du 8/5/2020, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 18/5/2020 sous n°2030975 Quittance n°M001059. La Société «QUICK- NET» (I.Unique : 1190236H) dont le siège sis à Rue Mohamed Salah Ben Njima Zaouiet Sousse représentée par son gérant

Mr Fathi Laarif, a loué à la Société «SANIDET» encours de constitution, représentée par son gérant Mr Hamed Ben Salah Ben Ahmed Zarrouk, titulaire de la CIN n°055479460, la totalité du fonds de commerce du local sis, Rue Mohamed Salah Ben Njima Zaouiet Sousse, avec leurs éléments corporels et incorporels. Pour une durée de 1 an renouvelable à partir du 01/02/2020 et finissant le 31/01/2021. Les oppositions se font entre les mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

2020S00429FCCC3

Location gérance

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Bizerte le 5 décembre 2019 sous le n° 19303288 Quittance M069136, la Société d'ADMINISTRATION ET DE GESTION DES STATIONS SERVICES "SAGESS", société anonyme, dont le siège social est sis à l'immeuble Horizon, avenue de la bourse Cité les Pins - Berges du Lac 2 - 1053 Tunis, Identifiant unique 1477397P, a confié en sous-location gérance à Société Mehdi Khouja Trade Distribution (MKTD) société à responsabilité limitée, dont le siège social est sis à la rue de l'Argent, Zone industrielle El Bousten 2036 Soukra, Ariana, inscrite au Registre de Commerce sous le n°B03191222015, Identifiant Unique 1422299P, une partie d'un fonds de commerce consistant en un Shop faisant partie intégrante de la station service "OILIBYA" sise à la route de Gabès km 0.5, relatif à l'activité de restauration rapide, vente de boissons, biscuiterie, confiserie, journaux, tabac et accessoires divers.

La présente gérance libre est conclue pour une période de 3 ans commençant le 1 avril 2019 et finissant le 31 mars 2022.

Le présent avis a été publié dans les quotidiens "le Temps" et "Essabah" du 8 mai 2020.

2020400825FCCC3

Location gérance

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Bizerte le 5 Mars 2020, sous le n" 20301406 Quittance M021907, la Société OLA ENERGY TUNISIE, ayant son siège social à l'immeuble Horizon, avenue de la Bourse, Cité Les Pins - Les Berges du Lac 1053 Tunis, inscrite au registre de commerce de Tunis sous le n°B174191996, Identifiant unique 000497Q, a confié en gérance libre à la Société d'Administration et de Gestion des Stations-Services "SAGESS", Société anonyme, dont le siège social est sis à l'immeuble Horizon, avenue de la Bourse Cité Les Pins-Berges du Lac2 - 1053 Tunis, Identifiant unique 1477397P, la totalité d'un fonds de commerce consistant en une station service sous la marque "OILIBYA "sise à l'Avenue Habib Bourguiba Bizerte, comprenant notamment 1 baie de lavage, 1 shop et une piste.

La présente gérance libre est conclue pour une période indéterminée. Commençant le 1 Août 2019, prenant fin moyennant un préavis de six mois adressé par lettre recommandée avec accusé de réception ou par exploit d'huissier notaire ou remis en main propre contre décharge.

Le présent avis a été publié dans les quotidiens le Temps et Essabah du 8 mai 2020.

2020400826FCCC3

Location gérance

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Bizerte le 23 avril 2019 sous le n° 19300791 Quittance M028767, la Société d'ADMINISTRATION ET DE GESTION DES STATIONS SERVICES "SAGESS", société anonyme, dont le siège social est sis à l'immeuble Horizon, avenue de la bourse Cité les Pins - Berges du Lac 2 - 1053 Tunis. Identifiant unique 1477397P, a confié en sous-location gérance à Société Mehdi Khouja Trade Distribution (MKTD) société à responsabilité limitée dont le siège social est sis à la rue de l'Argent, Zone Industrielle El Bousten 2036 Soukra - Ariana, inscrite au Registre de Commerce sous le n°B03191222015, Identifiant Unique 1422299P, une partie d'un fonds de commerce consistant en un Shop faisant partie intégrante de la station service "OILIBYA", sise an 50 avenue de la République, Hammam-Lif Ben Arous, relatif à l'activité de restauration rapide, vente de boissons, biscuiterie, confiserie, journaux, tabac et accessoires divers,

La présente gérance libre est conclue pour une période d'un (1) an commençant le 1 Janvier 2019 et finissant le 31 décembre 2019 renouvelable, sauf dénonciation moyennant un avis de déchéance de 3 mois avant l'expiration du terme par lettre recommandée avec accusé de réception ou par voie d'huissier notaire.

Le présent avis a été publié dans les quotidiens "le Temps" et "Essabah" du 8 mai 2020.

2020400827FCCC3

Location gérance

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Sfax le 16 Janvier 2020 sous le n° 20300230 Quittance 7250, la Société d'ADMINISTRATION ET DE GESTION DES STATIONS SERVICES "SAGESS", société anonyme, dont le siège social est sis à l'immeuble Horizon, avenue de la bourse Cité les Pins - Berges du Lac 21053 Tunis. Identifiant unique 1477397P, a confié en sous-location gérance à la Société de Distribution des Carburants et Dérivés en Détail Ghazel et Fils (SODICAD), sise à la route de Gabès km 0.5 Sfax 3013, Identifiant Unique 1614686N, une partie d'un fonds de commerce consistant en une station service sous la marque "OILIBYA OLA ENERGY" sise à la route de Gabès km 0.5 Sfax, comprenant notamment 1 baie de lavage, 1 salle de ventes avec un bureau, 1 salle des machines, 2 WC et un vestiaire.

La présente gérance libre est conclue pour une période de 2 ans commençant le 15 Mai 2019 et finissant le 14 Mai 2021 renouvelable, sauf dénonciation moyennant un préavis de quatre mois adressé par lettre recommandée avec accusé de réception on par exploit d'huissier notaire.

Le présent avis a été publié dans les quotidiens le Temps et Essabah 8 Mai 2020.

2020400828FCCC3

Location gérance

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Cité Ettadhamen le 4-32020 le n° 20300880 Quittance M024984, la société OLA ENERGY TUNISIE, ayant son siège social à l'immeuble Horizon, avenue de la Bourse, Cité Les Pins -Les Berges du Lac 1053 Tunis inscrite au registre de commerce de Tunis sous le n°B174191996, a confié en gérance libre à Monsieur Haythem Ben Jalel Abdellaoui, Commerçant, demeurant au 23 rue Abdelaziz Thaalbi Cité El Fath Fouchana Ben Arous, la totalité d'un fonds de commerce consistant en une station service sous la marque "OLA ENERGY "sise à El Ouardia, cité Avicenne Tunis, comprenant notamment 1 piste avec auvent, 1 salle des ventes de lubrifiants et 1 centre de vidange.

La présente gérance libre est conclue pour une période de 2 ans, commençant le 1 Avril 2020 et finissant le 31 Mars 2022, sauf dénonciation moyennant un préavis de quatre mois adressé par lettre recommandée avec accusé de réception ou par exploit d'huissier notaire.

Le présent avis a été publié dans les quotidiens le Temps et Essabah 8 mai 2020.

2020400829FCCC3

Location gérance

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Bizerte le 21 février 2020 sous le n°20301197 Quittance MO17145, la Société d'ADMINISTRATION ET DE GESTION DES STATIONS SERVICES "SAGESS", société anonyme, dont le siège social est sis à l'immeuble Horizon, avenue de la bourse Cité les Pins - Berges du Lac 2- 1053 Tunis, Identifiant unique 1477397P, a confié en sous-location gérance à Société Mehdi Khouja Trade Distribution (MKTD) société à responsabilité limitée dont le siège social est sis à la rue de l'Argent, Zone Industrielle El Bousten 2036 Soukra, Ariana, inscrite au Registre de Commerce sous le n°B03191222015, Identifiant Unique 1422299P, une partie d'un fonds de commerce consistant en un Shop faisant partie intégrante de la station service "OILIBYA" sise à l'avenue Habib Bourguiba Bizerte relatif à l'activité de restauration rapide, vente de boissons, biscuiterie, confiserie, journaux, tabac et accessoires divers.

La présente gérance libre est conclue pour une période de 2 ans commençant le 1 Août 2019 et finissant le 31 Juillet 2021 renouvelable sauf dénonciation moyennant un préavis de quatre mois adressé par lettre recommandée avec accusé de réception ou par exploit d'huissier notaire.

Le présent avis a été publié dans les quotidiens le Temps et Essabah du 8 mai 2020.

2020400830FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 21 février 2020, enregistré à la recette des finances d'el Menzah 6 le 6/3/2020 quittance n°032365 sous le n°20301433 Mme Mariam Bent Mohamed Mounir Babay CIN n°07379238, ayant Identifiant unique n°0941105T, a loué la totalité du fonds de commerce exploité en tant que location des biens immobiliers, avec tous ses éléments corporels et incorporels sis n°68 rue Othmen Ibn Affen El Menzah 8 à Ariana Ville Aria na à Mr Mohamed Essaid Ben El Kilani Ben Othmen Dakhlia CIN n°00024530 pour une période d'une année commençant le 01/3/2020 et se terminant le 28/02/2021.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains du locataire à l'adresse du fonds de commerce dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cet avis a été publié aux journaux «Elchourouk» et «Le quotidien» le 14 mars 2020.

2020400844FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant un contrat en date de 15/5/2020 enregistré à la recette des finances de l'Ariana le 18/5/2020 quittance n°M038035 enregistrement n°203015153. La société Pro Event's représentée par son gérant Mr. Slim Allani titulaire de la C.I.N. n°04794767 a loué un fonds de commerce d'un magasin sise à 92 Rue Ibn Khaldoun - 2080 Ariana à Mr. Hssan Bezzina titulaire de la C.I.N. n°04619088.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 3 juin 2020.

2020400849FCCC3

Location Gérance Libre d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de location d'un fonds de commerce gérance libre signé le 11 Mars 2020 et enregistré à la recette des finances d'El Menzah VI, le 15 mai 2020 sous le n°20301848, Quittance n°M041647, Mr Abdelkarim Ben Houdeibi titulaire de la CIN n°00003401 délivrée à Tunis le 14 Février 1994, a loué en gérance libre à la société PAOLA MODE CONFECTION & COMMERCE SARL, Matricule Fiscal : 1630403/E/A/M/000, représentée par sa gérante Mme Rym Ben Amor titulaire de la CIN n°07023489 délivrée à Tunis le 30 janvier 2020, la totalité du fonds de commerce exploité comme point de vente de prêt à porter, sis au centre commercial, boutique n°24 Cité Jamil 2091 Menzah 6, pour une période de deux années à partir du 01 Mars 2020 jusqu'au 28 février 2022 renouvelable pour la même période.

Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien du 2 juin 2020.

2020400861FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : L'association de Développement et de Promotion des Ecosystèmes Oasiens Sahariens Nafta «ADPEOS Nafta»

Siège social : Avenue Chat Erromen, bureau 5-3, bâtiment AI-Safsaf 1073, Montplaisir, Tunisie.

Thème : Développement.

Objectifs :

- Contribuer au développement de l'activité agricole dans la région.

- Travailler pour la coopération, coordination et communication avec les structures et les associations de développement agricole.

- Prêter attention aux agriculteurs et encourager leur intégration dans les organisations et les associations d'agricoles.

- Travailler à créer un pole de connaissance et d'échange d'idées et d'expériences entre les composantes de la scène agricole pour développer la productivité des secteurs agricoles.

- Contribuer au développement des conditions économiques et sociales des jeunes travailleurs en orientant et guidant les jeunes et en les aidant à réaliser des activités agricoles en valorisant les variétés locales.

- Contribuer à réduire les impacts climatiques en réduisant la sécheresse et l'utilisation durable de l'eau.

- Travailler pour la mise en place d'une économie sociale et solidaire pour créer des opportunités économiques au profit des catégories marginalisées du secteur agricole.

- Travailler dans le but de concilier les objectifs de développement économique d'une part, et les principes d'équité et de justice sociale d'autre part.

- Demander conseil et guider les agriculteurs et les personnes impliquées afin de les guider vers les techniques agricoles les plus efficaces.

- Travailler à développer et à préserver le patrimoine culturel dans le domaine de l'agriculture oasienne à travers la valorisation des variétés locales.

-Encourager l'investissement dans le tourisme environnemental.

-Travailler pour l'utilisation des énergies renouvelables dans le secteur agricole.

2020R01235APSF1

Constitution d'une association

Nom : Essarej Meziene Tunis

Objet : Culturels, loisirs, développement.

Siège : rue de l'environnement Gammarth Tunis.

Objectif :

La participation par proposition et exécution pour faire des études et des projets de développement et évoluer les capacités professionnelles et scientifiques au niveau pratique.

Promouvoir les initiatives et entretenir les liens d'entraides entre les habitants dans le domaine culturel et social et scientifique.

Promouvoir les programmes des civismes sociales à travers la consolidation d'économie de solidarité et la société civile.

Faire connaître au public la montagne de « Essarej» au niveau local, national et international.

Membre fondateurs :

Président : Sami el heni

Trésorier : Yassin elhmadi

Secrétaire générale : Siwar guinoubi

2020R01255APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Tchoukball Club ksar hellal

Siège de la société : 10 Rue Mahmoud Jmour Ksar Hellal

Président : Mohamed Miladi

Membres : - Dhouadi Houssni - Mohamed Amine Mahomoud

- Baha Eddine Aouem - Mohamed Aouem - Rochdi Zarrad

Objectifs : Présenter et diffuser le sport Tchoukball

Spécialités : Tchoukball.

Etablissement sportif : Complexe, sportif du Ksar Hellal et autre stade.

Téléphone : 22105171/25528232

2020S00430APSF1

Constitution d'une filiale d'une association étrangère

Dénomination : Organisation d'aide au développement HIVOS,

Siège : 1, Place Taher Hadded, les Berges du Lac, 1053. Représentants : Monsieur Sami Ben Gharbia et Chiraz Skhiri.

Objectifs : Aide dans les pays en voie de développement Procès d'huissier de justice n°11172 du 4 septembre 2019, lettre recommandée n°TN264464320RR, accusé de réception en date du 12/02/2020.

2020400628APSF1

Homologation de résolutions

Nomination d'un Syndic

Syndic Immeuble Ennarjess 9

El Menzah 6 Cité El Mostakbel lotissement n°3

Sur la base de l'arrêté du président de la commune de l'Ariana n°13312 du 7/01/2020 et suivant procès verbal de l'assemblée générale enregistré à la recette des finances de l'Ariana le 13/5/2020 sous le n° 20201796 quittance n°040176 la nomination d'un nouvel syndic immeuble Ennarjess 9 El Menzah 6

Présidente : Madame Dalila Telili

Trésorier : Monsieur Sofiene Menif

Membres :

- Hassen Been Saad

- Habib Labessi.

2020T00413APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

JURISAFFAIRES : AVOCATS & CONSEILS

Maître Mohamed Slim Bouderbala

71 256 751

Partie poursuivante : TUNISIAN Saudi Bank (ex: STUSID BANK), société anonyme au capital de cent millions de dinars, en la personne de son représentant légal, Re: B 16641997, siège, social au 32 Rue Hedi Karrav - 1082 Tunis - C B 20 - 1002 Tunis.

Partie saisie :

A/ Sté HUIL NORD en la personne de son représentant légal, société anonyme, identifiant unique : 0983336 N, siège social à la résidence Diar sokra, escalier Amira 1 - sixième étage, appartement numéro 21, Ain Zaghouan - Tunis, élisant domicile à l'étude de Me. Lamjed Nagati complexe Dorra, immeuble e 1er étage, bureau numéro 01 MANAR 3- en sa qualité de débitrice principale.

B/ Monsieur Zied Nafeti, tunisien, président directeur général de société, titulaire de la CIN 05649742, demeurant à la rue Mohamed Ali n°32 Bizerte, élisant domicile à l'étude de Me. Lamjed Nagati complexe Dorra, immeuble C 1er étage, bureau numéro 01 Manar 3- en sa qualité de caution solidaire marié avec la partie saisie selon le régime de la communauté des biens.

C/ Madame Imen Bent Abdallah Elhada, tunisienne, titulaire de la CIN n°07032677, demeurant au 12 Rue du Sahel, MontFleury Tunis - en sa qualité de partie saisie.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Slim Bouderbala avocat à la cour d'appel de la société Jurisaffaires avocats et conseils (MF : 1303354 Q) 45 Rue Ali Darghouth Tunis.

Désignation des parts indivises objet de la saisie : les immeubles objets des titres fonciers n°64368 Tunis et n°102038 Tunis situés à Machiekhet Sidi Daoued délégation de La Marsa gouvernorat de Tunis à proximité de la route nationale numéro R10 et à 5.4 km du centre-ville de la Marsa, 8.2 km de l'Aéroport de Tunis Carthage et 13.9 km de la Goulette.

Les parts indivises constituent la totalité d'un terrain à usage d'habitation ayant une forme plate et au-dessous de 130 mètres par rapport à la route qui a été édifiée dernièrement dans le lotissement limitrophe du coté est et qui a été construit dans sa quasi-totalité Iles terrains sont clôturés et arborés de vingt cinq oliviers délaissés / ils sont en indivision entre leurs copropriétaires.

Pour le titre foncier numéro 64368 Tunis : il s'agit de la totalité de la parcelle n°36 du plan parcellaire de Sidi Daoued arrondissement «C» de la propriété dénommée « Ardh Houssein » d'une superficie totale de 14 A 25 C située à Sidi Daoued délégation de la Marsa Tunis à vocation d'habitation limitrophe à la route goudronnée. La partie saisie en possède 475 parts indivises objet de la saisie.

Pour le titre foncier numéro 102038 Tunis : il s'agit de la totalité de la parcelle n°03 du plan parcellaire de du titre 64371 Tunis de la propriété dénommée «Dar Boughatfa» d'une superficie totale de 13A 50 C situé à Sidi Daoued délégation de la Marsa, Tunis. La partie saisie en possède 450 parts indivises objet de la saisie.

Mise à prix :

Pour les parts objet du titre foncier n°64368 Tunis dont la superficie est de 475 parts : deux cent trente-sept mille cinq cents dinars.

Pour les parts objet du titre foncier n°102038 Tunis dont la superficie est 450 parts : cent quatre-vingt mille dinars.

Soit une valeur totale pour l'ensemble des parts indivises de : quatre cent dix sept mille cinq cent dinars (417.500.000).

Date de l'adjudication : Mardi 30/6/2020 à partir de 9 heures devant la chambre des criées du TPI de Tunis.

Conditions de visite de l'immeuble : chaque jour sans restrictions ou conditions.

2020T00412VEPA1

«Cabinet CHAKER AVOCATS»

MF : 1139464/A/A/M/000

Tél : 71.257.859

A la demande : de l'ATB sise chez ADR 5 Rue Talleyrand Tunis.

Contre la partie saisie : Sana Mendili sise à Bizerte Bazina CIN n°08378018.

A la diligence de «Cabinet Chaker Avocats» représenté par Maître Yahia Chaker Avocat à la cour de Cassation 38 Rue Ghandi Tunis.

Parts indivises à vendre les 1217 ,666ème indivise du TF n°2623 Bizerte consistant en un terrain de 12106 m² sis à Segnene composé de 3 parcelles n°35 et 03 et 06 du plan topographique comprenant des constructions à usage d'habitation et de commerce.

Mise à prix : 160.731d, 912 après rabaissement de 40 % frais en sus.

Date et lieu de la vente : Mardi 30/6/2020 devant la chambre des criées auprès du tribunal de 1ère instance de Tunis à partir de 9h.

- On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2020T00417VEPA1

Cabinet Chaker Avocats

M.F : 1139464/A/A/M/000

Tel : 71.257.859

A la demande : de la BNA élisant domicile chez ADR 5 Rue Talleyrand Tunis.

Contre : Société FABRIJO sis à Chrifet Soliman à la diligence de Cabinet Chaker avocats représenté par Maitre Yahia Chaker 38 Rue Ghandi Tunis.

Immeuble à vendre : Objet TF n°583561 Nabeul sis à Chrifet Soliman consistant en un terrain de 2640 m² clôturé d'un mur contenant des constructions vétustes à usage d'administration et d'unité sanitaire qui était à usage de fabrication du chaussures en état de salubrité avancée.

Mise à prix : 310.440d.000 frais en sus.

Date et lieu de la vente : Lundi 6/7/2020 devant le Tribunal de 1ère instance de Grombalia à 9h.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2020T00422VEPA1

Cabinet Maître Yahia Chaker

Tel : 71.257.859

MF : 651581/F/A/P/000

A la demande de Med Zouari sis à Tunis 19 Rue 18 Janvier

Contre la partie saisie : Sté Maison de l'Electronique «Maalek» N° MF B153942002 sis à Ben Arous Zone Industrielle 64 rue de l'Energie.

A la diligence de Maître Yahia Chaker MF 651581/F/A/P/000 Avocat à la cour de cassation 38 Rue Ghandi Tunis.

Immeuble à vendre : Objet du TF n°8034 Ben Arous consistant en un terrain de 2203 m² sis à Ben Arous Zone Industriel 64 Rue de l'Energie comprenant une administration de 2 niveaux délabrée un atelier 2 garages et un studio tous inoccupés d'une superficie bâtis total de 1298 m².

Mise à prix : 2.039.000d, 000 frais en sus.

Date et lieu de la vente : Jeudi 9/7/2020 à 9h devant le tribunal de 1ère instance de Ben Arous.

- On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2020T00423VEPA1

Cabinet Chaker Avocat

M.F : 1139464/A/A/M/000

Tél : 71.257.859

A la demande de : STUSID BANK chez ADR 5 Rue Talleyrand Tunis

Contre la partie saisie : Emmanuelle Leila Kefi 8 Rue Pierre Mendes France Mutuelleville.

A la diligence de cabinet Chaker Avocats représenté par Maître Yahia Chaker Avocat à la cour de cassation 38 Rue Ghandi Tunis.

Parts Indivises à vendre : les 40.000 parts indivises du TF 57203 Tunis consistant en un terrain de 22 ha 70 a 04 ca sis à Mornaguia sur la route Fahs Mornag dont 4 ha sont occupés par la partie saisie non exploités au milieu d'espaces de grande cultures et d'agrumes utilisés comme dépôts de rochers de marbres.

Mise à prix : 550.311d924 Frais en sus.

Date et lieu de la vente : Jeudi 9/7/2020 devant le tribunal de 1ère instance de Ben Arous à 9H.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2020T00424VEPA1

Cabinet Chaker Avocats

M.F : 1139464/A/A/M/000

Tel : 71.257.859

A la demande : de la BIAT chez ADR 5 Rue Talleyrand Tunis.

Contre : Sarra Ghommidh 47 Rue Ahmed Amin El Omrane CIN inconnue.

A la diligence de Cabinet Chaker avocats représenté par Maître Yahia Chaker Avocat à la cassation 38 Rue Ghandi Tunis.

Parts indivises à vendre : les 2822ème indivis du TF 558720 Nabeul consistant en un terrain agricole de cultures maraîchères sise à Soliman el Morja de 5644 m².

Mise à prix : 22.657d.576 frais en sus

Date et lieu de la vente : Lundi 6/7/2020 devant le Tribunal de 1ère instance de Grombalia à 9h.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2020T00425VEPA1

Vente immobilière

Affaire n°3163

NASR BEN AMEUR et Associés S.A.R.L

M.F : 1514947j

Maître Nasr Ben Ameur avocat prés de la cour de cassation

Rue Sœur Joséphine immeuble Trocadéro Sousse

Poursuivant : Amen Bank représentée par son président directeur général ayant son siège à l'avenue Mohamed V Tunis R N E 0000221M.

Avocat poursuivant : Maître Nasr Ben Ameur, Avocat près de la cour de cassation, exerçant dans le cadre de la société d'avocats "Nasr Ben Ameur et Associés", Rue Sœur Joséphine immeuble Trocadéro, 4000 Sousse.

Débiteur saisi : Société «IMMOBILIERE EL HAMD» société à responsabilité limitée, R.C. N° B1520472004, représentée par son gérant Monsieur Mohamed Mrassi, sise à Moknine Avenue Hédi Chaker.

Immeuble objet de la vente : La totalité des parts indivises soit 600/629 de l'immeuble sis à Moknine objet du titre foncier n°51091 Monastir "El Amen".

Lesdites parts correspondent à un immeuble sis à Moknine à la limite entre la ville de Moknine et la ville de Ksar Hellal et il est constitué d'un sous-sol et de huit étages ouvrant sur une Rue de 15 m.

Le sous-sol comporte un garage pour les véhicules, un dépôt rattaché à un local commercial au rez-de-chaussée et un dépotoir.

Le rez-de-chaussée est constitué de deux locaux de commerce;

- Local n°1 rattaché au sous-sol.

- Local n°2 rattaché au premier étage sur la totalité de la superficie commerciale au rez-de-chaussée. Il comporte l'entrée de l'immeuble menant aux étages supérieurs, un bureau actuellement servant comme bureau de vente et de publicité pour le promoteur. Ce bureau est constitué d'un hall de réception d'une cuisine et des toilettes. Les 8 étages comportent 64 appartements destinés à des bureaux de différentes superficies. Sept étages comportent neuf appartements par étage, dont quatre appartements constitués chacun d'un hall de réception, une salle d'attente, un bureau, toilettes et un coin cuisine. Les cinq autres appartements constitués chacun d'un hall de réception, une salle d'attente, deux bureaux, toilettes et un coin cuisine. Il y'a une possibilité d'ajouter un deuxième ou troisième bureau dans certains appartements en aménageant la salle d'attente par des séparations en aluminium, Le huitième étage contient un appartement sur toute la superficie couverte. L'immeuble est en cours d'achèvement. La superficie du parking est de 470 m². L'espace commercial est de 1499m². La superficie totale des appartements est de 5143 m²; les quatre premiers étages 2757 m², le 5°, 6° et 7° étages 2065 m² et le 8ème étage 321 m². La superficie des parties communes des étages est de 1013 m².

La mise à prix : La mise à prix des parts indivises de l'immeuble, objet de la saisie a été fixée à (12.294,500) D, douze millions deux cent quatre-vingt quatorze mille cinq cent dinars, et ce suivant l'expertise réalisée par l'expert Mohammed Trimech, désigné par ordonnance sur requête n°58996 du président du TPI de Monastir.

Date de vente : La vente aura lieu à l'audience du mercredi 01/7/2020 à partir de 9 h devant la section des ventes immobilières, du tribunal de première instance de Monastir.

Visite des lieux : La visite de l'immeuble saisi peut se faire chaque jour de 9h à 17h.

NB : Cette affaire était fixée pour le 25/3/2020 et a été inscrite sous le n°3163 et en raison du confinement elle a été reportée pour le 01/7/2020.

2020S00427VEPA1

Vente par adjudication aux enchères publiques

Cabinet Maître Baati Hanen

Avocate à la cour de cassation

Rue Sassi Rejeb Mahdia

Tel / Fax : 73 697 500

Poursuivant : Gmar Bent Fraj ELhaloues femme au foyer, demeurant à Sidi Salem Chebba, Mahdia, CIN 03849786

Partie saisie : Ennouri Ben Fraj Messaoud, ouvrier demeurant à Rue Farhat Hached Chebba, Mahdia cin 03909610

Avocat poursuivant : Maître Baati Hanen, Avocate à la cour de cassation Cabinet sis à Rue Sassi Rejeb Mahdia CIN 08252775.

Immeuble saisi :

Sis à Sidi Salem dans la zone urbaine de la municipalité de Chebba gouvernorat de Mahdia, il s'agit d'un logement de type social rénové ouvrant sur le Nord destiné à l'habitation en un seul rez-de-chaussée composé d'un garage, trois chambres, cuisine, salle de bain et hall. L'immeuble est délimité du Sud par Fadhila Moncer de l'Est par les héritiers de Noureddin Farhouda du Nord par une rue nommée rue Amin Houssaini d'ou l'ouverture du garage et de l'Ouest par rue Mohamed Eljamoussi d'ou l'ouverture secondaire. La superficie totale est de 118m².

Mise à prix : suivant l'ordonnance sur requête rendue par le président du tribunal de première instance de Mahdia sous le n°3823 /2019 en date du 6/8/2019, l'expert Hamden Soua commis a déterminé la mise à prix à quarante deux mille quatre cent (42400.000 d) sans les frais, selon son rapport d'expertise réalisé le 10/12/2019.

Date et lieu de l'adjudication et visite de l'Immeuble : Lundi six juillet de l'année deux mille vingt (6/7 /2020) à partir de neuf heures du matin à la salle des ventes immobilières

du tribunal de première instance de Mahdia. Il est possible de visiter l'immeuble à vendre toute la semaine, de 8h à 18 h.

Pour plus de renseignement contacter le greffe du tribunal de première instance de Mahdia où est déposé le cahier de charges ou études Maître Baati Hanen avocat poursuivant. La participation aux enchères ne peut se faire que par l'intermédiaire d'un avocat après consignation du tiers du montant de la mise à prix, et selon les procédures légales.

2020S00432VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Cabinet maître Karray Rached

La vente aura lieu le lundi 29/6/2020 audience de report initialement prévue le 21/4/2020 et ce suite à la décision du tribunal suite à un cas de force majeure découlant de l'épidémie de corona virus sur décision du conseil supérieur de la magistrature déclarant la suspension des délais. A 9 heures du matin à la salle des ventes aux enchères publiques du tribunal de première instance de Sfax

Partie saisissante : la BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE.

Avocat saisissant : maître Karray Rached avocat près la cour de cassation à son cabinet sis rue Arbi Zarrouk à Sfax.

Débiteurs poursuivis et dont le bien a été saisi :

1- Jamel Ben Mohamed Moncef Abdelkefi, médecin demeurant à la route de Saltnia km 6 station el oued n°54 Sfax en qualité de débiteur garant titulaire de la c i n numéro 01273285.

2- Henda Bent Mohamed Moncef Bechadli institutrice demeurant à la même adresse en sa qualité de débitrice CIN n°03748779.

Bien objet de la vente aux enchères :

La totalité de la propriété objet du titre foncier n°21681 Sfax dénommé «assaada» sis à la route Saltnia km 6 impasse FEKIH Sfax en bordure de deux rues d'une superficie de 1155 m² «d'après ce appert du registre de la propriété foncière dépôt Sfax volume 34 numéro 1097 et volume 26/2008 numéro 364».

Cette propriété consiste en un terrain clôturé ou a été édifié une villa à deux niveaux un niveau inférieur d'une superficie de 230 m² et un niveau supérieur d'une superficie de 127 m² une chambre sur les toits un garage et une kitchenette un puits de rétention des eaux de pluie et une salle pour l'élevage des animaux, un jardin complanté d'arbuste de décoration et de pieds d'oliviers; il est délimité à l'ouest par une rue d'où son entrée, à l'est Khlifa, au sud une rue d'où l'entrée principale, au nord Lejmi.

Charges grevant la propriété :

Hypothèque en faveur de la BIAT en date du 13/10/2008 à hauteur de 180 mille dinars Hypothèque en faveur de l'ARAB TUNISIEN BANK «ATB» en date du 21/01/2010 à hauteur de 20 mille dinars.

Hypothèque inscrite en faveur de la banque Tuniso-Kowetinne en date du 29/11/2010 à hauteur de 15 mille dinars.

Hypothèque inscrite en faveur de la BIAT en date du 02/3/2012 à hauteur de 60 mille dinars.

Hypothèque inscrite en faveur la BIAT en date du 26/02/2013 à hauteur de 70 mille dinars.

Hypothèque inscrite en faveur de l'ARAB TUNISIEN BANK «ATB» en date du 15/5/2013 à hauteur de 15 mille dinars

Hypothèque inscrite en faveur de la banque Tuniso-Kowetienne en date du 02/4/2015 à hauteur de 27 mille dinars.

Hypothèque inscrite en faveur de la BIAT en date du 25/01/2017 à hauteur de 230 mille dinars

Hypothèque inscrite en faveur de l'ARAB TUNISIAN BANK «ATB» en date du 9/10/2017 à hauteur de 10.600 dinars

Inscription valant saisie immobilière en faveur de la l'ARAB TUNISIAN BANK «ATB» en date du 26/11/2019 sur 577,5 parts indivises.

Inscription valant saisie immobilière en faveur de la banque internationale arabe de Tunisie «BIAT» en date du 9/01/2020 sur la totalité de la propriété.

Mise à prix fixée pour l'ouverture des enchères : 543.804,000 dinars

Expert désigné : Mr Sellami Mohamed n° tel 21521600

Visite des lieux :

Pendant tous les jours de travail et aux horaires administratifs pour plus de renseignements on peut consulter le secrétariat du tribunal de première instance de Sfax ou a été déposé le cahier des charges ou au cabinet de l'avocat poursuivant maître Karray Rached.

2020X00577VEPA1

Vente aux enchères publiques des parts indivises dans un immeuble immatriculé objet du titre foncier

N°544771 Nabeul/131339 Sousse

(2ème audience après rabat de la mise à prix de 40%)

Cabinet Maître Sahbi Hadrich

Avocat à la cour de cassation

24 rue Cyrus Le Grand - Tunis

Tel : 71.340.429

GSM : 98.351.552

1) Le créancier saisissant :

Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT" en la personne de son représentant légal, S.A, MFU N° : 000110F, ayant son siège social au n°70-72 avenue Habib Bourguiba, - Tunis, élisant domicile chez son avocat Maître Sahbi Hadrich dont l'étude est sise au n°24 rue Cyrus Le Grand, - Tunis.

2) Le débiteur saisi :

Mr. Mohamed Ben Ali Jelidi (C.I.N N°: 00123294), demeurant au n°05 montée du Briançon, Mont Fleury, - Tunis-, ou bien : au n°12 avenue Abou Zakaria El Hafsi, Mont Fleury, - Tunis-. ou bien : au n°02 rue Roudissia, Marsa Ouest, -Tunis-, ou bien : au n°43 avenue Madrid, - Tunis.

3) L'avocat poursuivant :

Maître Sahbi Hadrich Avocat, (MF N° : 0510376V/P/A/000), dont l'étude est sise au n°24 rue Cyrus Le Grand, - Tunis.

4) Désignation de l'immeuble saisi et mis en vente :

- Selon les données du registre foncier :

La totalité des parts indivises soit 1011,84 parts revenants à titre de propriété aux débiteur saisi dans l'immeuble sis à Bir Boureguba, délégation de Hammamet, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie totale de 391 h 60 a 00 ça (3916000 m²), fractionné en 3916000 parts, dénommé "ARDH BAYDHA", faisant l'objet du titre foncier n°544771

Nabeul/131339 Sousse.

- Selon le rapport d'expertise en date du 10/7/2018 établi par Mr. Mohamed Ben Chikha l'expert judiciaire en matière des affaires foncières en exécution de l'ordonnance sur requête rendu par le tribunal de 1ère instance de Grombalia en date du 13/10/2017 sous le n°42467.

Les parts indivises saisies soit 1011,84 parts font partie de la totalité du titre foncier n°544771 Nabeul 131339 Sousse, sis à Bir Boureguba, délégation de Hammamet, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie totale de 391 h 60 a 00 ça (3916000 m²), fractionné en 3916000 parts, dénommé "ARDH BAYDHA". La totalité dudit titre foncier fait l'objet des parcelles n°01 et 04. Il consiste en un lot de terrain nu à vocation agricole et non viabilisé. La totalité du titre foncier n°544771 Nabeul/131339 Sousse est non aménagé ni viabilisé. Il est délimité par la mer du coté Est, une piste qui mène à la mer du côté nord, le titre foncier n°506406 Tunis S2 du côté sud, et Oued Charchara du coté ouest, il se trouve au bord de lamer dans la zone dénommée Essaloum - Bouficha (au sud de Yasmine Hammamet direction Hergla. La totalité du titre foncier n°544771 NabeuI/131339 Sousse est dans l'indivision entre plusieurs propriétaires, dont 1011,84 parts indivises seulement revenants aux débiteurs saisis et qui sont mises en vente. Les 1011,84 parts indivises seulement objet de la vente sont ni identifiés ni délimités et la possession des débiteurs saisis n'est pas prouvée.

Mise à prix :

Elle est fixée à quatre vingt et un mille trois cent cinquante et un dinars 936 millimes (81.351,936 dinars), et ce après rabat de la mise à prix de 40%, en sus des frais légaux et les honoraires de l'avocat qui seront fixés le jour de l'adjudication.

6) Date et lieu de l'adjudication :

La vente aux enchères publiques se fera à la barre de la chambre des criées auprès du tribunal de 1ère instance de Grombalia sis à la rue de la Paix, -Grombalia-, le lundi, six juillet deux mille vingt (6/7/2020), à partir de 9 heures (affaire n°805).

1) Visite et constat des lieux :

L'immeuble saisi peut être visité par toute personne tous les jours durant les heures de travail en se rendant sur les lieux à l'adresse sus-indiquée et sans condition préalables.

8) Observation :

Toute personne peut prendre communication du cahier des charges déposé au greffe de la chambre des criées auprès du tribunal de 1ère instance de Grombalia sis à la rue de la paix, -Grombalia-, ou à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Sahbi Hadrich, sise au n°24 rue Cyrus Le Grand, -Tunis-. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et ne peuvent y prendre part que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix à la trésorerie générale, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable, et ce conformément au dernier paragraphe de l'article 425 du c.p.c.c.

Pour les étrangers il faut produire les autorisations requises.

2020400824VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Maître Nizar Snoussi

Avocat à la Cour d'appel

7 Rue Chott Erromene - Montplaisir Tunis

Partie saisissante : la Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT" en la personne de son représentant légal, SA élisant domicile au cabinet de son avocat maître Nizar Snoussi, avocat dont le cabinet est au 7 rue Chott Erromene - Montplaisir Tunis, MF n°1148045K

Partie saisie : Adel Ben Mahmoud Boufanech, tunisien, né le 15/10/1966, titulaire de la CIN n°05429545, demeurant à Mannouba, avenue Habib Bougatfa, dernier domicile connu.

Descriptif de l'immeuble : un lot de terrain de 404 m² représentant 404 parts indivises du TF n°156362 Tunis d'une superficie globale de 7652 m², ledit lot est sis à Gammarth village sur la rue Abderrahmene El Ghafiki

La mise à prix :

La mise à prix a été fixée à la somme de cent quatre vingt sept mille neuf cent six dinars 780 Millimes (187906,780 DT) à majorer des frais et débours qui seront arrêtés le jour de l'adjudication.

Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu le mardi 23/6/2020 à 9 heures du matin et heures suivantes au siège du tribunal de 1ère instance de Tunis (chambre des ventes immobilières) situé au palais de justice avenue Beb Bnet.

Visite et conditions de participation :

La visite aura lieu à l'adresse de l'immeuble aux heures du travail et sans conditions précises.

La consultation du cahier des charges se fait auprès du greffier de la chambre des ventes Immobilière de Tunis ou au cabinet de l'avocat poursuivant. Ne peut participer aux enchères que celui qui a commis un avocat et a consigné le 1/3 du montant de la mise à prix, les étrangers doivent en plus produire l'autorisation préalable de monsieur le gouverneur de Tunis.

2020400863VEPA1

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TUNISIA HOTELS

En Liquidation

Société anonyme

Au capital de 3.029.000 D

Siège social : 7, Avenue Habib Bourguiba Tunis

R.C. : Auprès du Tribunal de 1ère instance de Tunis N°B018482007

Matricule Fiscal : 28578 L/A/M 000

Le liquidateur de la Société TUNISIA HOTELS (en liquidation) a le plaisir de convoquer les actionnaires en assemblée générale ordinaire pour le vendredi 19 juin 2020 à 10 heures au siège de la société sis au 7, Avenue Habib Bourguiba Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Présentation des états financiers de l'exercice 2019

2. Approbation des états financiers de l'exercice 2019

3. Lecture du rapport du Liquidateur

4. Renouvellement du mandat du liquidateur

5. Questions diverses.

2020T00420SANB3

Convocation de l'AGO

COMPAGNIE GENERALE DES ECHANGES S.A

Au capital de 250.000 DT

Siège social : Immeuble Golden Tower Bureau A 4-1 Centre Urbain Nord 1082 - Tunis

Messieurs les actionnaires de la Compagnie Générale des Echanges S.A sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 30 Juin 2020 à 10H au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Approbation du rapport d'activité et des états financiers de l'exercice 2019.

- Approbation des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

- Affectation du résultat de l'exercice 2019.

- Quitus aux administrateurs.

- Questions diverses.

2020T00427SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 26 juin 2020

AIR LIQUIDE TUNISIE SERVICES

Société anonyme

Au capital de 750.000 dinars

Siège social : 37, Rue des Entrepreneurs - Z.I Charguia II - Ariana Aéroport - 2035 Ariana

RNE : N°0043086J

MF : 043086 J/A/M/000

Matricule CNSS : 220620 42

Messieurs les actionnaires de la Société Air Liquide Tunisie Services sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 26 juin 2020 à 12 heures 30 au Lake Forum Business Center, 5 Rue de la Feuille d'Erable, 1053 Les Berges du Lac 2, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice clos au 31 décembre 2019,

- Examen des rapports du commissaire aux comptes relatifs au même exercice,

- Approbation des états financiers individuels de l'exercice clos au 31 décembre 2019 et répartition des bénéfices,

- Approbation des conventions réglementées,

- Approbation de la cooptation d'Administrateur,

- Renouvellement de mandats d'Administrateurs,

- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2020R01189SANB3

Convocation aux assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 26 juin 2020

AIR LIQUIDE TUNISIE

Société anonyme

Au capital de 40.047.675 dinars

Siège social : 37, Rue des Entrepreneurs - Z.I Charguia II - Ariana Aéroport - 2035 Ariana

RNE : 002412 B

MF : 002412 B/A/M/000

Matricule CNSS : 15804-90

Messieurs les actionnaires de la Société Air Liquide Tunisie sont convoqués en assemblées générales ordinaire et extraordinaire qui se tiendront le vendredi 26 juin 2020, respectivement à 10 heures et 11 heures, au Lake Forum Business Center, 5 Rue de la Feuille d'Erable, 1053 Les Berges du Lac 2, à l'effet de délibérer sur les ordres du jour suivants :

Assemblée générale ordinaire

- Approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice clos au 31 décembre 2019,

- Examen des rapports des commissaires aux comptes relatifs au même exercice,

- Approbation des états financiers individuels de l'exercice clos au 31 décembre 2019 et répartition des bénéfices,

- Approbation des états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2019,

- Approbation des conventions réglementées,

- Approbation de la cooptation d'un Administrateur,

- Renouvellement de mandats d'Administrateurs,

- Renouvellement de mandat du Co-commissaire aux comptes

- Reconduction du montant des jetons de présence,

- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Assemblée générale extraordinaire :

- Augmentation de capital de 889.925 Dinars par attribution gratuite de 35.597 actions nouvelles au nominal de 25 dinars chacune,

- Modification corrélative des statuts,

- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Tout actionnaire désirant prendre part à ces assemblées peut retirer une convocation auprès de son intermédiaire ou teneur de compte - dépositaire qui doit attester de la propriété de ses actions et les bloquer à cet effet.

2020R01190SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2020

ASTREE COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES

S.A, au capital de 30.000.000 de dinars

Siège social : 45, Avenue Kheïreddine Pacha - 1080 - Tunis

R.N.E : N°0000080S

MF : 000080S/A/M/000

Matricule CNSS : 12803/96

Messieurs les actionnaires de l'ASTREE Compagnie d'Assurances et de Réassurances sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le mardi 30 juin 2020 à 10 heures, au siège social de la Compagnie, 45 A venue Kheïreddine Pacha - Tunis Belvédère, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de l'exercice 2019

- Lecture du rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers de l'exercice 2019

- Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux opérations visées aux articles 200 et 475 du code des Sociétés Commerciales

- Approbation des états financiers et des opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales

- Quitus aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2019

- Affectation du résultat de l'exercice 2019

- Réaffectation des réserves à régime spécial

- Renouvellement de mandats d'Administrateurs

- Fixation des jetons de présence et de la rémunération des comités réglementaires.

2020R01191SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

l'Union Internationale de Banques (UIB)

Société anonyme au capital de 172.800.000 Dinars

Les actionnaires de l'Union Internationale de Banques (UIB), Société anonyme au capital de 172.800.000 Dinars, dont le siège social est sis au 65 avenue Habib Bourguiba - Tunis, immatriculée au Registre National des Entreprises sous le n°2708Q, sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra à distance, le vendredi 26 juin 2020 à 10 heures en visioconférence - à partir des bureaux de l'UIB, sis 10, rue d'Egypte, 1002 Tunis - via la plateforme créée à cet effet.

Ce choix est justifié par les dispositions du Communiqué du CMF daté du 19 mars 2020, relatif à la tenue des assemblées générales des sociétés faisant appel public à l'épargne, qui encouragent ces dernières, compte tenu de la situation sanitaire actuelle liée au Coronavirus COVID-19 et à titre de mesure préventive et exceptionnelle, à éviter la présence physique des actionnaires et à privilégier les moyens de communication audiovisuelle.

L'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la banque et des états financiers individuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;

2. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du groupe et des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;

3. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission;

4. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et des états financiers individuels et consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;

5. Approbation des opérations et des conventions visées par les dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales ainsi que l'article 62 de la loi n°2016-48 relative aux banques et établissements financiers ;

6. Quitus aux administrateurs;

7. Affectation des résultats de l'exercice 2019;

8. Démission d'un administrateur et ratification de la cooptation d'un administrateur;

9. Renouvellement de mandats d'administrateurs;

10. Fixation du montant des jetons de présence;

11. Autorisation de l'émission d'emprunts obligataires;

12. Pouvoirs.

Les titulaires d'au moins dix (10) actions libérées des versements exigibles, inscrites à leurs comptes de valeurs mobilières cinq jours au moins avant la date de l'assemblée générale ordinaire, ont le droit d'y assister, sur simple justification de leur identité, ou se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial, téléchargeable sur le Site de l'UIB, rubrique «Espace Actionnaires» www.uib.com.tn suite à inscription et obtention des codes d'accès. Ce mandat spécial devra être déposé au siège social - Département Titres UIB - et ce, cinq jours au moins avant la réunion de l'assemblée générale ordinaire.

Toutefois, plusieurs actionnaires ne disposant pas de ce nombre d'actions peuvent se regrouper et désigner l'un d'entre eux pour les représenter au moyen d'un pouvoir téléchargeable sur le Site de l'UIB rubrique «Espace Actionnaires» www.uib.com.tn suite à inscription et obtention des codes d'accès. Ce Pouvoir devra être déposé au siège social «Département Titres UIB» et ce, cinq jours au moins avant la réunion de l'assemblée générale ordinaire.

Les documents relatifs à cette assemblée, mis à la disposition des actionnaires, sont téléchargeables sur le site de l'UIB rubrique «Espace Actionnaires» www.uib.com.tn suite à inscription et obtention des codes d'accès et disponibles au siège social - Département Titres UIB - pendant les délais légaux.

Les actionnaires doivent s'enregistrer sur le site de l'UIB pour avoir accès aux documents de l'Assemblée. Les questions des actionnaires relatives à ces documents sont à poser sur ladite plateforme jusqu'à trois jours avant la date tenue de l'assemblée. Les actionnaires peuvent suivre en direct l'assemblée sur la plateforme et interagir en «live» lors des débats.

Aussi, il est mis à la disposition des actionnaires un «formulaire unique de vote par correspondance» téléchargeable sur le Site de l'UIB rubrique «Espace Actionnaires» www.uib.com.tn suite à inscription et obtention des codes d'accès. Le vote émis de cette manière n'est valable que si la signature apposée au formulaire est légalisée.

Il ne sera tenu compte que des votes - par correspondance - reçus par l'UIB avant l'expiration du jour précédent la réunion de l'assemblée générale ordinaire. Le vote par correspondance doit être adressé à l'UIB par écrit recommandé avec accusé de réception ou tout autre moyen laissant une trace écrite ou ayant la force probante de l'acte écrit.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

2020R01192SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

l'Union Internationale de Banques (UIB)

Société anonyme au capital de 172.800.000 Dinars

Les actionnaires de l'Union Internationale de Banques (UIB), Société Anonyme au capital de 172.800.000 Dinars, dont le siège social est sis au 65 avenue Habib Bourguiba - Tunis, immatriculée au Registre National des Entreprises sous le n°2708Q, sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra à distance, le vendredi 26 juin 2020 à 12 heures en visioconférence - à partir des bureaux de l'UIB, sis 10, rue d'Egypte, 1002 Tunis - via la plateforme créée à cet effet.

Ce choix est justifié par les dispositions du Communiqué du CMF daté du 19 mars 2020, relatif à la tenue des assemblées générales des sociétés faisant appel public à l'épargne, qui encouragent ces dernières, compte tenu de la situation sanitaire actuelle liée au Coronavirus COVID-19 et à titre de mesure préventive et exceptionnelle, à éviter la présence physique des actionnaires et à privilégier les moyens de communication audiovisuelle.

L'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Modification des articles 7, 11, 19, 23, 24, 27, 29, 33, 34, 36, 40, 42, 44 et 54 des Statuts de l'UIB ;

2- Pouvoirs en vue des formalités.

Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles, inscrites à leurs comptes de valeurs mobilières cinq jours au moins avant la date de l'assemblée générale extraordinaire, ont le droit d'y assister, sur simple justification de leur identité, ou se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial, téléchargeable sur le Site de l'UIB, rubrique «Espace Actionnaires» www.uib.com.tnsuite à inscription et obtention des codes d'accès. Ce mandat spécial devra être déposé au siège social - Département Titres UIB - et ce, cinq jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Les documents relatifs à cette Assemblée, mis à la disposition des actionnaires, sont téléchargeables sur le site de l'UIB rubrique «Espace Actionnaires» www.uib.com.tn suite à inscription et obtention des codes d'accès et disponibles au siège social - Département Titres UIB - pendant les délais légaux.

Les actionnaires doivent s'enregistrer sur le site de l'UIB pour avoir accès aux documents de l'assemblée.

Les questions des actionnaires relatives à ces documents sont à poser sur ladite plateforme jusqu'à trois jours avant la date de la tenue de l'assemblée. Les actionnaires peuvent suivre en direct l'assemblée sur la plateforme et interagir en «live».

Aussi, il est mis à la disposition des actionnaires un «formulaire unique de vote par correspondance» téléchargeable sur le Site de l'UIB rubrique «Espace Actionnaires» www.uib.com.tnsuite à inscription et obtention des codes d'accès. Le vote émis de cette manière n'est valable que si la signature apposée au formulaire est légalisée.

Il ne sera tenu compte que des votes - par correspondance - reçus par l'UIB avant l'expiration du jour précédent la réunion de l'assemblée générale extraordinaire. Le vote par correspondance doit être adressé à l'UIB par écrit recommandé avec accusé de réception ou tout autre moyen laissant une trace écrite ou ayant la force probante de l'acte écrit.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

2020R01193SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

BANQUE ATTIJARI DE TUNISIE

Attijari Bank

(Avec possibilité de participation présentielle ou à distance)

Société anonyme

Au capital de 203.709.985 dinars

Siège social : Rue Hédi Karray - N° 24 - Centre Urbain Nord - 1080 - Tunis

Identifiant Unique : 0000 121J

En référence aux décrets présidentiels n°2020-24 du 18/03/2020, et n°2020-28 du 22/3/2020, au décret gouvernemental n°2020-156 du 22/3/2020, au communiqué du CMF du 20/02/2020 et à la note de la BCT aux Banques et établissements financiers n°2020-17 du 01/4/2020.

Dans le cadre de l'appui des efforts de l'Etat dans la lutte contre la Pandémie Covid-19 et en guise d'adhésion de la Banque Attijari de Tunisie au plan national de lutte contre la propagation du virus.

Et compte tenu des circonstances particulières et exceptionnelles liées à la situation sanitaire, la Banque Attijari de Tunisie - Attijari Bank invite ses actionnaires à participer à l'assemblée générale ordinaire, avec possibilité de participation présentielle au siège social de la banque ou à distance et ce le vendredi 26/6/2020 à partir de 10H du matin, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport de gestion et du rapport de gestion consolidé du Conseil d'Administration relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019;

2- Lecture du rapport général des Co-commissaires aux comptes relatif aux états financiers individuels et aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2019 et du rapport spécial des Co-commissaires aux comptes sur les conventions réglementées conclues au cours de l'exercice clos le 31/12/2019 ;

3- Approbation du rapport de gestion et du rapport de gestion consolidé du Conseil d'Administration des états financiers individuels et des états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019 et des conventions réglementées conclues au cours de l'exercice clos le 31/12/2019 ;

4- Quitus aux administrateurs;

5- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2019;

6- Approbation des montants des jetons de présence et rémunération des membres des comités réglementaires;

7- Pouvoirs en vue des formalités.

Pour la sécurité de ses actionnaires, la Banque Attijari de Tunisie - Attijari Bank rassure quant à la mise en place des dispositifs préventifs nécessaires, respectera scrupuleusement les consignes de sécurité sanitaire, et les invite à participer à l'Assemblée générale ordinaire en choisissant une des deux options suivantes:

- En présentiel au siège de la banque, Rue Hédi Karray - N°24 - Centre Urbain Nord - 1080 - Tunis

- A distance, qui prendra l'une des formes suivantes :

1. Vote par mandatement d'un coactionnaire (Le Président du Conseil d'Administration et le représentant des actionnaires minoritaires se feront le plaisir de vous représenter).

2. Vote par correspondance suivant communiqué du CMF précité ou se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial.

Les titulaires d'au moins 10 actions libérées des versements exigibles peuvent assister ou participer à l'assemblée générale ordinaire sur justification de leur identité. Ils peuvent se faire représenter par un autre actionnaire, ou par un mandataire, au moyen d'un pouvoir dont l'imprimé est disponible à la Direction Juridique sise à la rue Hédi Karray - N°24 - Centre Urbain Nord - 1080 - Tunis, à retourner dûment signé trois (03) jours au moins avant la réunion à la même adresse.

Les documents afférents à la présente assemblée générale sont tenus à la disposition des actionnaires chez la Direction Juridique susmentionnée, durant l'horaire de travail et dans le délai légal.

Aussi l'assemblée mettra à la disposition de ses actionnaires une plateforme de participation à distance via des moyens de communication audiovisuelle.

Afin de permettre aux actionnaires de communiquer via la plateforme électronique dédiée, il est indispensable de procéder à une inscription à distance en remplissant un formulaire disponible sur le site de la banque sur l'adresse suivante http://www.attijaribank.com.tn.

Une fois inscrits et après avoir accédé à la plateforme l'actionnaire sera capable de :

- Consulter les documents afférents à l'assemblée générale ordinaire et notamment le bulletin spécial de vote ;

- Suivre en ligne le déroulement de la séance de l'assemblée;

- Interagir avec les autres actionnaires;

- Poser des questions par message électronique et écouter les réponses;

- Consulter les documents relatifs à l'assemblée à travers le lien;

- Formuler des observations sur les documents mis à sa disposition sur le site.

Le bulletin spécial de vote doit être retourné soit par mail soit par courrier officiel et ce au plus tard un jour avant la date de la tenue de l'assemblée.

Les réponses aux questions et remarques transmises à la banque avant la tenue de l'assemblée, autres que celles ayant une incidence sur le vote, ou posées séance tenante, parviendront en temps réel aux actionnaires au cours de l'assemblée.

2020R01194SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

de la Société d'Etudes et d'Aménagement Skanes-Monastir

S.A. au capital de 1 000 000 dinars

Siège social : Berges du Lac - Immeuble Jrad - Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société d'Etudes et d'Aménagement Skanès-Monastir sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 26 juin 2020 à 10 H au siège social de la Société sis à l'Immeuble Jrad - les Berges du Lac Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration et examen des états financiers portant sur l'exercice 2018.

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes portant sur l'exercice 2018.

- Examen et Approbation, s'il y a lieu, du rapport du conseil d'administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2018.

- Quitus aux administrateurs.

- Affectation du résultat de l'exercice 2018.

- Examen des résultats reportés relatifs aux bénéfices des exercices précédents.

- Révision de la décision n°9 de l'assemblée générale ordinaire tenue le 10/6/2015 concernant les lots à vendre à la Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz.

- Approbation des décisions prises par les assemblées générales ordinaires et extraordinaires antérieure de la SEASM.

- Attribution des jetons de présence aux membres du conseil d'administration.

- Pouvoirs pour formalités.

2020R01195SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Société des Tubes Plastiques et de Cuivre -SA

STPC

Au capital de 10.900.000 DT

Matricule Fiscal : 022667 KAM 000

Registre de commerce : B110322001

N° d'Affiliation CNSS : 106709-09

Siège : Rue des Minéraux Impasse N°1 - Z.I. Charguia I - B.P : 47-1001 Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société des Tubes Plastiques et de Cuivre -SA- «STPC», sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mardi 30 juin 2020 à 15 h aux bureaux de la société sise à Rue des Minéraux impasse n°1 zone industrielle Charguia 1 - Tunis.

A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour fixé par le conseil d'administration suivant :

1- Lecture du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2019.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2019.

3- Approbation éventuelle du rapport du conseil d'administration et du bilan et comptes de l'exercice 2019.

4- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2019.

5- Questions diverses.

2020R01197SANB3

Convocation

GROUPEMENT COMMERCIAL TUNISIEN

«GCT»

S.A au capital de 100.000 dinars

Siège social : Avenue Habib Bourguiba Mégrine Riadh

MF : 026676D P M 000

RC : B125141997

Messieurs les actionnaires sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se réunira le 30 juin 2020 à 11 heures au siége de la société aux fins de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2019

- Lecture du rapport du commissaire aux comptes relatif au même exercice

- Approbation, s'il y a lieu des états financiers arrêtés au 31/12/2019

- Quitus aux administrateurs

- Affectation des résultats.

2020R01198SANB3

Convocation à l'AGO

SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs

Société anonyme

Faisant Appel public à l'Epargne

Cotée au Marché Principal de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis

Au capital de 4.634.696 DT

RC : B183981997

MF : 047057W/A/M/000

Siège social : Zone industrielle - Sidi Daoud - La Marsa - Tunis - Tunisie

Les Actionnaires de La société ATELIER DU MEUBLE intérieurs sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le jeudi 25 juin 2020 à 15H à Hôtel Dar El Marsa Av Habib Bourguiba La Marsa, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société et des états financiers individuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du groupe et des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission;

4- Approbation des rapports du conseil d'administration et des états financiers individuels et consolidés pour l'exercice clos le 31/12/2019;

5- Approbation des opérations et des conventions réglementées visées par les dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales

6- Quitus aux administrateurs pour la gestion 2019 ;

7- Affectation des résultats de l'exercice 2019 ;

8- Jetons de présence à octroyer aux administrateurs

9- Nomination et/ou renouvellement du mandat d'administrateurs;

10- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

11- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Les documents relatifs à ladite assemblée sont mis à la disposition de tous les actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2020R01217SANB3

Convocation à l'AGE

SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs

Société anonyme

Faisant Appel public à l'Epargne

Cotée au Marché Principal de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis

Au capital de 4.634.696 DT

RC : B183981997

MF : 047057W/A/M/000

Siège social : Zone industrielle - Sidi Daoud - La Marsa - Tunis - Tunisie

Les Actionnaires de La société ATELIER DU MEUBLE intérieurs sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le jeudi 25 juin 2020 à 17H à Hôtel Dar El Marsa Av Habib Bourguiba La Marsa, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Augmentation du capital par incorporation de réserves

2- Modification de l'article 6 des statuts

3- Délégation de pouvoirs.

Les documents relatifs à ladite assemblée sont mis à la disposition de tous les actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2020R01218SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

UIB Finance

S.A au capital de 1.094.400 dinars

Intermédiaire en Bourse - Agrément N°37-96 du 14 Novembre 1995

Siège social : Rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac 1053 Tunis

Tél : 71.219.116

Fax : 71.219.478

RC : B2691995

Messieurs les actionnaires de UIB Finance sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 29 juin 2020 à 11 H, au siège de l'Union Internationale de Banques, Rue du Lac Turkana - Les Berges du Lac -, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale et présentation des Etats Financiers relatifs à l'exercice 2019 ;

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019 ;

3. Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 ;

4. Approbation des conventions prévues par les dispositions des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;

5. Quitus aux administrateurs;

6. Affectation des résultats de l'exercice 2019 ;

7. Renouvellement du mandat des administrateurs ;

8. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

9. Pouvoirs.

2020R01220SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire annuelle

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE

S.A. au capital de 198.000.000 de Dinars divisé en 198.000.000 d'actions de 1 Dinar chacune

Société Mère du Groupe S.F.B. T.

Siège social : 5, Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

Identifiant unique: 0001985G

Matricule fiscal : 0001985G AM 000

C.N.S.S : 0000117107

Les actionnaires de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle, pour le lundi 6 juillet 2020 à 9 H, à l'hôtel Le Palace Gammarth - Les côtes de Carthage - Gammarth (salle Sérail), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019,

2/ Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes afférent aux états financiers de cet exercice,

3/ Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et opérations visées aux articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

4/ Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des conventions et opérations prévues par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;

5/ Quitus pour l'exercice aux Administrateurs,

6/ Affectation des résultats,

7/ Renouvellement de mandats d'Administrateurs,

8/ Rémunérations des membres du Conseil d'Administration,

9/ Rémunérations des Membres du Comité permanent d'Audit interne,

10/ Lecture du rapport des Commissaires aux comptes relatif aux états financiers consolidés du Groupe

S.F.B.T. arrêtés au 31 décembre 2019,

11/ Approbation des états financiers consolidés,

12/ Pouvoirs à donner,

13 / Questions diverses.

Un exemplaire des statuts, des états financiers sociaux et consolidés de l'exercice 2019, du rapport du Conseil d'Administration et du projet de résolutions à soumettre à l'assemblée, sont à la disposition des actionnaires qui peuvent les consulter au siège social sis au 5, Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis, dans les délais impartis par la réglementation en vigueur.

2020R01221SANB3

Convocation de l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE

S.A. au capital de 198.000.000 de Dinars divisé en 198.000.000 d'actions de 1 Dinar chacune

Société Mère du Groupe S.F.B. T.

Siège social : 5, Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

Identifiant unique : 0001985G

Matricule fiscal : 0001985G AM 000

C.N.S.S : 0000117107

Les actionnaires de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, pour le lundi 6 juillet 2020 à 9 H30, à l'hôtel Le Palace Gammarth - Les côtes de Carthage - Gammarth (salle Sérail), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation du capital, de 198.000.000 à 247.500.000 Dinars, par incorporation de réserves,

- Modification de l'article 6 des statuts,

- Mise en conformité des statuts avec la loi n°2018-52 du 29/10/2018 relative au Registre National des Entreprises et avec la loi n°2019-47 du 29/5/2019 relative à l'amélioration du climat des investissements,

- Modification des articles 10, 12, 13, 16, 18, 20, 23, 24, 28, 32, 43 et 48 des statuts,

- Pouvoirs à donner.

Un exemplaire des statuts, du rapport du Conseil d'Administration et du projet de résolutions à soumettre à l'assemblée générale extraordinaire sont à la disposition des actionnaires qui peuvent les consulter au siège social sis au 5, Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis, dans les délais impartis par la réglementation en vigueur.

2020R01222SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

ATTIJARI LEASING

SA au capital de 27.500.000 DT

Rue du Lac d'Annecy 1053 les Berges du Lac - Tunis

Identifiant unique : 496311 P

Messieurs les actionnaires de la société Attijari leasing sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra lundi le 29 juin 2020 à 10 heures au siège de Rue du Lac d'Annecy 1053 les Berges du Lac - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'AGO sur l'activité et les états financiers relatifs à l'exercice arrêté au 31/12/2019

2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2019

3. Approbation des rapports du Conseil d'Administration ainsi que des états financiers relatifs à l'exercice arrêté au 31/12/2019;

4. Approbation des opérations et des conventions visées par l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales ainsi que l'article 62 de la loi n°2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers;

5. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2019

6. Affectation des résultats de l'exercice 2019

7. Fixation des Jetons de Présence pour l'exercice 2019

8. Fixation des rémunérations des membres du comité d'Audit Interne et du comité risque pour l'exercice 2020

9. Emission d'emprunts obligataires et/ou subordonnés;

10. Pouvoirs.

Messieurs les actionnaires sont invités à assister à cette réunion ou à se faire représenter. A cet effet, des procurations sont disponibles auprès de leurs intermédiaires en bourse et doivent être remplies dans un délai de 5 jours avant la tenue de l'Assemblée pour se faire représenter.

2020R01223SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

BH ASSURANCE

Société anonyme

Au capital de 13 300 000 Dinars

Siège social : lot AFH BCS Centre Urbain Nord - Tunis - 1003

Identifiant unique : 0538937C

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société «BH Assurance», sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le vendredi 26 juin 2020 à 10h au siège de la société sis au Centre Urbain Nord - Tunis et qui sera tenue à distance à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice 2019 ;

2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes pour l'exercice 2019 ;

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de l'exercice 2019 ;

4. Approbation des opérations visées aux articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales ;

5. Quitus aux administrateurs;

6. Réaffectation de réserves

7. Affectation du résultat de l'exercice 2019 ;

8. Fixation des jetons de présence des administrateurs, des membres du comité permanent d'audit, des membres du comité de rémunération et de recrutement et des membres du comité de risques.

9. Renouvellement total ou partiel du mandat d'administrateurs

10. Désignation du co-commissaire aux comptes;

11. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités d'enregistrement et de publicité.

2020R01229SANB3

Convocation

Il est porté à la connaissance de tous les associés de la société Horizon mécanique du sud qu'ils sont convoqués à :

- Assemblée générale ordinaire :

Le dimanche 28 juin 2020 à 11 heures du matin au siège de la Sté à la Z.I Poudrière rue Mahmoud Akrout Sfax pour approbation des bilans au 31/12/2019.

2020X00578SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle de l'exercice 2019

POLYCLINIQUE ELLALYA

S.A. : Au capital de 9.975.000 Dinars

Siège social : Route El Ain Km 2.5 Sfax

Identifiant unique : 825575X

Mesdames et messieurs les actionnaires ainsi que le commissaire aux comptes de la Polyclinique. ELALYA, sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire annuelle relative à l'exercice 2019 qui se tiendra le mardi 30 Juin 2020 à 17 heures à hôtel movenpick Sfax, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration et lecture du rapport général du commissaire aux comptes de la société mère Polyclinique El Alya relatif à l'exercice 2019 et ratification du rapport du conseil,

2. Lecture du rapport du conseil d'administration et lecture du rapport général du commissaire aux comptes du groupe polyclinique El Alya relatif à l'exercice 2019 et ratification du rapport du conseil,

3. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions réglementées,

4. Approbation des états financiers de l'exercice 2019 de la société mère Polyclinique El Alya.

5. Approbation des états financiers de l'exercice 2019 du groupe polyclinique El Alya.

6. Information des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par les administrateurs et le directeur général.

7. Affectation du résultat de l'exercice 2019 et la ratification de ce dernier,

8. Quitus aux administrateurs et au directeur général,

9. Jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration,

10. Renouvellement du mandat et élection des membres du conseil d'administration pour les exercices 2020 et 2021 et 2022.

11. Questions diverses

12. Pouvoirs pour formalités.

Les documents prescrits par la loi et destinés à la présente assemblée seront tenus au siège social la disposition des actionnaires durant le délai légal. L'admission d'un actionnaire à l'assemblée générale sera sur simple présentation d'une pièce d'identité, l'admission d'un mandataire sera à la vue d'une procuration spéciale.

2020X00579SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire de la Société

GROUPEMENT DES MANUTENTIONNAIRES DE SFAX "GMS"

SA au capital de : 8.181.000 dinars

Siège social : Avenue Hédi Chaker, Immeuble Ennour Esc B - 3000 Sfax

Registre National des Entreprises : 900648W

Le conseil d'administration de la société Groupement des Manutentionnaires de Sfax «GMS» a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires à l'assemblée générale annuelle ordinaire, qui se tiendra le lundi 22 juin 2020 à 10h au local de la société sise à l'avenue Hédi chaker, Imm. Ennour, Esc. B. 4ème étage à Sfax, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport annuel de gestion se rapportant à l'exercice 2019.

2- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes se rapportant à l'exercice 2019.

3- Approbation du rapport annuel de gestion se rapportant à l'exercice 2019

4- Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

5- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

6- Approbation des conventions réglementées des autres opérations avec les parties liées.

7- Quitus aux membres du conseil d'administration et au directeur général.

8- Jetons de présence aux membres du conseil d'administration.

9- Allocation et fixation de la prime de secrétariat.

10- Election des membres du conseil d'administration.

11- Nomination du commissaire aux comptes.

12- Questions diverses.

13- Pouvoirs pour formalités.

2020X00582SANB3

Convocation de l'assemblée générale extraordinaire

de la Société CHAHIA

Identifiant unique : 537298 P

Les actionnaires de la société CHAHIA, SA sont invités à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui sera tenue le 29/6/2020 à 11 h au siège social de la société sis à la Route Sidi Selem km 1,5 Sfax à l'effet de délibérer à l'ordre du jour suivant :

- Ratification du mode et du délai de convocation;

- Lecture du rapport du conseil d'administration;

- Modification de l'objet social;

- Modification corrélative de l'article (03) des statuts ;

- Pouvoirs pour formalités.

Le rapport du conseil d'administration ainsi que le projet des résolutions sont mis à la disposition des actionnaires au siège social sus-indiqué.

2020X00586SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société du Nord de Matériaux de construction

«SONOMAC»

Siège social : Sakiet Eddaier - Sfax

SA au capital 553.130 D

MF : 0011565 V/A/M 000

Messieurs les actionnaires de la société du nord des matériaux de construction «SONOMAC» sont convoqués en assemblée générale ordinaire le dimanche 28 Juin 2020 à 10h au lieu du dimanche 19 avril 2020 au siège de la société sis à Sakiet Eddaier Sfax à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour paru au JORT n°20 du 10 mars 2020.

2020X00590SANB3

Convocation à l'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire

SANCELLA SA

SOCIETE ANONYME

Au capital de 13.660.000 dinars

Siège social : 52, Rue 8601, Z.I. de La Charguia - Tunis

Identifiant unique : 0496781 S

Numéro d'affiliation à la CNSS : 141367-38

Messieurs les actionnaires de la SOCIETE «SAN CELLA SA» sont convoqués en assemblée générale mixte consistant à la tenue de l'assemblée générale ordinaire suivie de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le lundi 29 Juin 2020 à 11 heures au siège social de la société sis au 52, Rue 8601, Zone Industrielle de la Charguia, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire :

- Examen et approbation du rapport d'activité de l'exercice clos au 31 décembre 2019 ;

- Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2019 ;

- Examen et approbation des états financiers au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2019 ;

- Affectation du résultat au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2019;

- Approbation des conventions réglementées;

- Renouvellement du mandat des administrateurs;

- Quitus aux administrateurs ;

- Questions diverses ;

- Pouvoirs en vue des formalités.

Ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire :

- Cession d'une (1) action de la SOTUPA SA dans le capital de la Société à Monsieur Aziz Mebarek ;

- Augmentation du capital social ;

- Modifications corrélative des statuts;

- Questions diverses ;

- Pouvoirs en vue des formalités.

Les documents prescrits par la loi et destinés à la présente assemblée seront tenus au siège social à la disposition des actionnaires durant le délai légal.

2020400831SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société SENSEA LAB SA

Société anonyme

Au capital de 1.100.000 dinars

Siège social : 52. Rue 8601, Z.I. de La Charguia - Tunis

Identifiant unique : 1471485M

Numéro d'affiliation à la CNSS : 594477-61

Messieurs les actionnaires de la SOCIETE «SENSEA LAB SA» sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 30 Juin 2020 à 15 heures au siège social de la société sis au 52, Rue 8601, Zone Industrielle de la Charguia, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation du rapport d'activité de l'exercice clos au 31 décembre 2019;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2019 ;

- Examen et approbation des états financiers au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2019 ;

- Affectation du résultat au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2019 ;

- Approbation des conventions réglementées ;

- Quitus aux administrateurs ;

- Questions diverses

- et Pouvoirs en vue des formalités.

Les documents prescrits par la loi et destinés à la présente assemblée seront tenus au siège social à la disposition des actionnaires durant le délai légal.

2020400832SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TUNISIENNE DE PANSEMENTS

«SOTUPA SA»

Société anonyme

Au capital de 6.550.000 dinars

Siège social : 52, Rue 8601. Z.I. de La Charguia, Tunis

Identifiant unique : 0002494 W.

Numéro d'affiliation à la CNSS : 46679-22

Messieurs les actionnaires de la SOCIETE TUNISIENNE DE PANSEMENTS «SOTUPA SA» sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 30 juin 2020 à 14 heures au siège social de la société sis au 52, Rue 8601, Zone Industrielle de la Charguia, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation du rapport d'activité de l'exercice clos au 31 décembre 2019 ;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2019 ;

- Examen et approbation des états financiers au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2019 ;

- Affectation du résultat au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2019 ;

- Renouvellement du mandat des administrateurs ;

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

- Approbation des conventions réglementées;

- Quitus aux administrateurs ;

- Questions diverses ; et

- Pouvoirs en vue des formalités.

Les documents prescrits par la loi et destinés à la présente Assemblée seront tenus au siège social à la disposition des actionnaires durant le délai légal.

2020400833SANB3

Convocation à l'assemblée générale mixte

Article 276 du code des sociétés commerciales

BMCE CAPITAL SECURITIES

Société anonyme

Capital social : 1.601.500 DT

Siège social : Yasmine Tower, Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord, 1082 Tunis

Identifiant Unique : 0942657C

Le Conseil d'administration tenu le 31/3/2020, convoque les actionnaires le mardi 30 juin 2020 à 10 H au siège social en assemblée générale mixte à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

En sa forme ordinaire annuelle :

- Lecture du rapport de gestion du conseil d'administration relativement aux états financiers de l'exercice clos le 31/12/2019 ;

- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019 ;

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2019 ;

- Affectation du résultat net comptable de l'exercice clos le 31/12/2019;

- Examen du quitus de gestion du directeur général et des membres du conseil d'administration;

- Examen des conventions réglementées visées aux articles 200 et 202 du code des sociétés commerciales;

- Examen de mandat social de trois administrateurs ;

- Ratification de la composition du conseil d'administration ;

- Examen du mandat du Commissaire aux Comptes;

- Examen du quitus de gestion au président du Conseil d'administration du Directeur Général et aux membres du Conseil d'administration ;

- Examen de l'allocation de jetons de présence aux membres du conseil d'administration;

- Pouvoirs aux fins d'accomplissement des formalités légales et réglementaires.

En sa forme extraordinaire :

- Prise d'acte de la modification de l'article 4 des statuts relatif au lieu du siège social de la société;

- Adoption des statuts mis à jour;

- Pouvoirs aux fins d'accomplissement des formalités légales et réglementaires.

2020400834SANB3

Convocation à l'assemblée générale mixte

Article 276 du code des sociétés commerciales

BMCE CAPITAL TUNISIE

Société anonyme

Capital social : 298.500 DT

Siège social : Yasmine Tower, Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord, 1082 Tunis

Identifiant unique : 0765236V

Le Conseil d'administration tenu le 31/3/2020, convoque les actionnaires le mardi 30 juin 2020 à 11 H au siège social en assemblée générale mixte, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- En sa forme ordinaire annuelle :

- Lecture du rapport de gestion du conseil d'administration relatif aux états financiers de l'exercice clos le 31/12/2019 ;

- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes ;

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2019 ;

- Affectation du résultat net comptable de l'exercice clos le 31/12/2019 ;

- Examen et approbation des conventions réglementées visées aux articles 200 et 202 du code des sociétés commerciales;

- Examen et renouvellement de mandat social de deux administrateurs ;

- Examen du mandat du commissaire aux comptes

- Examen du quitus de gestion du Directeur Général et des membres du Conseil d'administration;

- Examen de l'allocation de jetons de présence aux membres du conseil d'administration;

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

En sa forme Extraordinaire :

- Prise de d'acte de la modification de l'article 4 des statuts relatif au lieu du siège social de la société ;

- Adoption des statuts mis à jour ;

- Pouvoirs aux fins d'accomplissement des formalités légales et réglementaires.

2020400835SANB3

Convocation à l'assemblée générale mixte

Article 276 du code des sociétés commerciales

BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT

Société anonyme

Capital social : 500.000 DT

Siège social : Yasmine Tower, Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord, 1082 Tunis

Identifiant Unique : 0820193P

Le Conseil d'administration tenu le 31/3/2020, convoque les actionnaires le mardi 30 juin 2020 à 9 h au siège social en assemblée générale mixte, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- En sa forme ordinaire annuelle :

- Examen du rapport de gestion du conseil d'administration relativement aux comptes financiers de l'exercice clos le 31/12/2019;

- Examen et approbation du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019 ;

- Examen et approbation des états financiers, comptes et bilans de l'exercice clos le 31/12/2019 ;

- Affectation du résultat net comptable de l'exercice clos le 31/12/2019 ;

- Examen des états financiers des FCP «AXIS AAA» «AXIS CAPITAL PRUDENT» «AXIS ACTIONS DYNAMIQUES «et «AXIS PLACEMENT EQUILIBRES« à l'exercice clos le 31/12/2019 ;

- Examen du rapport spécial du Commissaire aux Comptes et approbation des conventions réglementées ;

- Examen du quitus de gestion du Directeur Général et des membres du Conseil d'administration et aux Commissaire aux Comptes;

- Examen de l'allocation d'un montant global de jetons de présence aux membres du conseil d'administration;

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,

En sa forme extraordinaire :

- Prise d'acte de la modification de l'article 4 des statuts relatif au lieu du siège social de la société;

- Adoption des Statuts mis à jour;

- Pouvoirs aux fins d'accomplissement des formalités légales et réglementaires.

2020400836SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS S.A

Société anonyme

Au capital de 310.000 DT

Siège social : Immeuble YOSR - Appartement 9 et 10 - Rue du lac Victoria 1053 Les Berges du Lac - Tunis

Identifiant Unique : 0973042W

Messieurs les actionnaires de la société Alternative Capital Partners sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège de la société, le 25 juin 2020 à 15h à l'effet de délibérer sur les points de l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration au titre de l'exercice 2019;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2019;

- Approbation du rapport du conseil d'administration au titre de l'exercice 2019;

- Approbation des états financiers au litre de l'exercice 2019 ;

- Approbation des conventions réglementées

- Affectation des résultats au titre de l'exercice 2019;

- Quitus aux membres du conseil d'administration.

Tous les documents relatifs à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société.

2020400839SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire

ARTICLE 276 DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES

NESTLE TUNISIE

Société anonyme

Capital social : 8.438.280 DT

Siège social : Km 11 Route de la Marsa Ain Zaghouan - Sidi Daoud 2046 - La Marsa - Tunisie

Identifiant Unique : 001336C

Le Conseil d'administration tenu le 27/5/2020, convoque les actionnaires de la Société :

A- L'assemblée générale ordinaire devant se tenir le jeudi 9 juillet 2020 à 9h30 au siège social avec comme points à l'ordre du jour :

1. Agrément des modalités et des délais de convocation;

2. Examen et approbation du rapport de gestion de l'exercice clos au 31/12/2019 ;

3. Lecture des l'apports général et spécial du commissaire aux comptes et approbation des états financiers individuels et consolidés au titre de l'exercice clos au 31/12/2019;

4. Approbation de conventions réglementées;

5. Affectation des résultats au titre de l'exercice clos au 31/12/2019 ;

6. Démission d'un administrateur ;

7. Nomination des administrateurs ;

8. Désignation du commissaire aux comptes;

9. Quitus aux administrateurs;

10. Pouvoirs pour accomplir les formalités légales.

A- L'assemblée générale extraordinaire devant se tenir le jeudi 9 juillet 2020 à 10h30 au siège social avec comme points à l'ordre du jour :

1. Cessions d'actions ;

2. Adoption des statuts mis à jour;

3. Pouvoirs pour accomplir les formalités légales.

2020400856SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire

Article 276 du code des sociétés commerciales

NESTLE TUNISIE DISTRIBUTION

Société anonyme

Capital social : 100.000 DT

Siège social : Km 11 Route de la Marsa Ain Zaghouan - Sidi Daoud 2046 - La Marsa - Tunisie

Identifiant Unique : 0323601P

Le Conseil d'administration tenu le 27/5/2020, convoque les actionnaires de la Société :

A- L'assemblée générale ordinaire devant se tenir le jeudi 9 juillet 2020 à 11h, au siège

social avec comme points à l'ordre du jour :

1. Agrément des modalités et des délais de convocation ;

2. Examen et approbation du rapport de gestion de l'exercice clos au 31/ 12/2019 ;

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes et approbation des états financiers au titre de l'exercice clos au 31/12/2019;

4. Approbation de conventions réglementées ;

5. Affectation des résultats au titre de l'exercice clos au 31/12/2019 ;

6. Démission d'un administrateur ;

7. Nomination des administrateurs;

8. Désignation du commissaire aux comptes;

9. Quitus aux administrateurs ;

10. Pouvoirs pour accomplir les formalités légales.

A- L'assemblée générale extraordinaire devant se tenir le jeudi 9 juillet 2020 à 12h au siège social avec comme points à l'ordre du jour :

1. Cessions d'actions;

2. Adoption des statuts mis à jour ;

3. Application de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales;

4. Pouvoirs pour accomplir les formalités légales.

2020400857SANB3

Convocation à l'AGO du 30/6/2020

MINERALI INDUSTRIALI TUNISIA «MIT»

Société anonyme

Au capital social de 10.735.000 dinars

Siège social : El M'Rakib, Route de Hafouz - Ousletia - 3120 - Kairouan

Identifiant unique : 768270K

Les actionnaires de la Société «MINERALI INDUSTRIALI TUNISIA» sont invités à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra par vidéo conférence (via Skype) le mardi 30 juin 2020 à 10 heures (heure Italie), à l'effet de délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modes et délais de convocation de la présente assemblée générale ordinaire et approbation de la forme de la tenue de ladite assemblée générale;

2. Lecture du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration pour l'exercice 2019;

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice 2019;

4. Approbation des états financiers de l'exercice 2019 et affectation du résultat;

5. Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2019 ;

6. Renouvellement des mandats des administrateurs ;

7. Questions diverses.

Les documents destinés à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société dans les délais réglementaires.

2020400858SANB3

Convocation à l'AGO du 30/6/2020

SOCIETE MINADHOUR

S.A. au capital de 2.700.000 dinars

Siège social : AIN BATTOUM, DELEGATION ENNADHOUR, 1154 ZAGHOUAN

Identifiant unique : 1575108M

Les actionnaires de la Société MINADHOUR sont invités à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra par vidéo conférence (via Skype) le mardi 30 juin 2020 à 11 heures (heure Italie), à l'effet de délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modes et délais de convocation de la présente assemblée générale ordinaire et approbation de la forme de tenue de ladite assemblée générale;

2. Lecture du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration pour l'exercice 2019 ;

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice 2019 ;

4. Approbation des états financiers de l'exercice 2019 et affectation du résultat;

5. Questions diverses.

Les documents destinés à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société dans les délais réglementaires.

2020400859SANB3

Convocation à l'AGE du 30/6/2020

Société MINADHOUR

S.A. au capital de 2.700.000 dinars

Siège social : Ain Battoum, Délégation Ennadhour, 1154 Zaghouan

Identifiant unique : 1575108M

Les actionnaires de la Société MINADHOUR sont invités à l'assemblée générale extraordinaire, qui se tiendra par vidéo conférence (via Skype) le mardi 30 juin 2020 à 12 heures (heure Italie), à l'effet de délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modes et délais de convocation de la présente assemblée générale ordinaire et approbation de la forme de tenue de ladite assemblée générale;

2. Dissolution anticipée de la société ;

3. Nomination d'un liquidateur;

4. Questions diverses.

2020400860SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire le 30 juin 2020

Société FINACorp

Société anonyme

Au capital de 1 500 000 Dinars

Siège social : Rue du Lac LochNess Les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant unique : 538988P/P/M/000

RC : B146031997

Le Conseil d'Administration du 29/5/2020 a le plaisir de convoquer Messieurs les actionnaires de la société FINACorp en assemblée générale ordinaire pour le 30 juin 2020 à 15H au siège de la société, Rue du Lac LochNess - Les Berges du Lac - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration relatif à l'exercice 2019

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2019

- Approbation des états financiers de l'exercice 2019

- Affectation des résultats de l'exercice 2019

- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'année 2019

- Renouvellement des mandats des administrateurs

- Désignation d'un nouveau commissaire aux comptes

- Questions diverses.

2020400866SANB3

Convocation

SOCIETE TUNISIENNE D'IMPRIMERIE ET DE CARTONNAGE «STIC»

S.A au capital de 3.375.000 dinars

MF : 03013T

Messieurs les actionnaires de la société «STIC» sont convoqués pour assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 26/6/2020, à 11H au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.

2) Approbation du Bilan et comptes financiers 2019

3) Affectation des résultats 2019

4) Renouvellement du mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes.

5) Questions diverses.

2020400867SANB3

Convocation

T.PACK

S A au capital de 3.043.000 dinars

Fondouk Choucha - Route de Radés

MF : 578403X

Messieurs les actionnaires de la société «T.PACK» sont convoqués pour assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 30/6/2020 à 9H au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.

2) Approbation du Bilan et comptes financiers 2019

3) Affectation des résultats 2019

4) Renouvellement du mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes.

5) Questions diverses.

2020400868SANB3

Convocation

SOCIETE SOL EMBALLAGE

S A au capital de 5.264.770 dinars

MF : 633478F

Messieurs les actionnaires de la société «SOL EMBALLAGE» sont convoqués pour assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 26/6/2020, à 9H au siège de la société et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.

2) Approbation du Bilan et comptes financiers 2019

3) Affectation des résultats 2019

4) Renouvellement du mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes.

5) Questions diverses.

2020400869SANB3

Convocation

STEMCA

S.A au capital de 1.195.270 dinars

MF : 005685P

Messieurs les actionnaires de la société «STEMCA» sont convoqués pour assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 29/6/2020, à 11H à l'Immeuble EL JAZIRA Montplaisir - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.

2) Approbation du Bilan et comptes financiers 2019

3) Affectation des résultats 2019

4) Renouvellement du mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes.

5) Questions diverses.

2020400871SANB3

Convocation

«SINEPLAST»

S.A au capital de 538.180 dinars

MF : 026463 R

Messieurs les actionnaires de la société «SINEPLAST» sont convoqués pour assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 29/6/2020, à 9H au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.

2) Approbation du Bilan et comptes financiers 2019

3) Affectation des résultats 2019

4) Renouvellement du mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes.

5) Questions diverses.

2020400872SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Déposée au Bulletin Officiel du Registre National des Entreprises

Le 01/6/2020 annonce n°202033582 bulletin n°123

SOCIETE L'UNIVERS IMMOBILIER

Société anonyme

Au capital de 3.500.000

Siège social : I.C.C 3ème étage Bur 9 Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène

Identifiant unique : 495974PM000

M.CNSS : 144353-17

Messieurs les actionnaires de la société sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le vendredi 19 juin 2020 à 12h au siège de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport d'activité de la société au titre de l'exercice 2019, du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation s'il y a lieu des états financiers arrêtés au 31.12.2019

- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif aux conventions visées par l'art 200 du code de sociétés commerciales

- Affectation des résultats

- Quitus aux Administrateurs

- Distribution des jetons de présence

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

2020400876SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation

SOCIETE L'IMMOBILIERE MONTPLAISIR

SARL au capital de 3.210.000 dinars

MF : 496367 G

Les associés de la société «Immobilière Montplaisir» sont convoqués pour assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 30/6/2020, à 11H au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation des rapports du Gérant et du commissaire aux comptes.

2) Approbation du Bilan et comptes financiers 2019

3) Affectation des résultats 2019

4) Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

5) Questions diverses.

2020400870SRLB3

Autres sociétés

Organisation d'une assemblée générale ordinaire

Société Mutuelle de base de service agricole Hayet

S.S : Av de l'environnement Beni Khiar

MF : 1597067 Q

Mr Nader Ayachi le représentant légal de la société mutuelle décide une organisation de l'assemblée générale ordinaire au siège social pour le samedi 27 juin 2020 à onze heures de matin et tous les affiliés sont invités d'êtres présents pour ces résolutions :

1- Les états financiers de l'exercice 2019

2- Le rapport de commissaire aux comptes

3- Addition des nouveaux affiliés

4- Autres résolutions.

2020R01199SODB3

DIVERS

Avis au public

Contrat de vente perdu au tribunal de première instance de Sousse, écrit par

Les deux notaires Mohamed Saleh Belkhiria et Mohamed Erwatbi en 1986

Attendu que, et basé sur le fait de s'assurer que le contrat rédigé par les deux notaires Mohamed Saleh Belkhiria et Mohamed Erwatbi en 1986 inclus dans le livre de premier notaire, est porté disparu au trésor du tribunal de première instance de Sousse.

Mr. Rafik el Chniti en sa qualité d'acheteur publicitaire, à l'intention d'acheter un terrain de 160 mètres carrés sur le terrain, enregistré sous titre foncier n°29136. Attendu que

cette publicité a eu lieu à la demande du tribunal immobilier de Sousse, dans le cadre de l'enregistrement et d'attribution sous numéro 15742 ; et c'est le lieu d'information de tous ceux qui sont intéressés; l'annonce de cela a eu lieu dans le journal «le quotidien» et «Al-Shourouk» publié le 24/3/2020.

2020S00416DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mr Gouider Ben Khélifa Ben Fredj Saket, titulaire de la CIN n°04123547, déclare la perte de l'acte de propriété n°03/16355 délivré le 7/5/2007, objet du titre foncier n°50579 Monastir sise à Imadet Ghnada délégation Béni Hassene gouvernorat de Monastir.

Une attestation de perte a été délivrée sous n°727 du 28/5/2020 par le poste de la garde Nationale de Béni Hassène.

2020S00431DIVD2

Avis

Madame Sonia Akrout déclare avoir perdu les titres de propriété d'un appartement n°B21 de 169.5 m² et d'un appartement n°B22 de 176 m² situé à route Teniour km 3 et elle veut extraire deux autres titres au lieu des titres perdus aucune réclamation ne sera acceptée après un délai de 70 jours chez le notaire Kais Karray à Sfax.

2020X00574DIVD2

Rectificatifs

Rectification

Société Tunisienne d'industrie d'Aluminium

STIAL. SA

Siège social : Z.I La poudrière 1 - 3002 Sfax

Suite à l'annonce n°2020X00533SANB2 parue au JORT Annonce n°33 du 19 mai 2020 page 967

Lire suivant PV du C.A réuni le 23 avril 1993 et enregistré à la recette des finances de Sfax AC le 13 septembre 1993.

M. Derbel Abdelaziz Directeur Général Au lieu de Directeur Général Adjoint.

2020X00589RECZ9

Centre Informatique du Ministère des Finances

Bilan au 31 Décembre

ACTIFS	2018	2017
Actifs non courants		
Actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles	2.104.310,662	1.890.597,022
Moins : amortissements	-1.716.842,281	-1.504.096,944
Immobilisations corporelles	28.786.427,215	28.173.332,677
Moins : amortissements	-21.269.547,618	-20.134.787,792
Immobilisations financières	555.113,330	578.742,863
Moins : provisions	-8.443,761	-8.443,761
Total des actifs immobilisés	**8.451.017,547**	**8.995.344,065**
Autres actifs non courants	68.772,080	68.772,080
Total des actifs non courants	**8.519.789,627**	**9.064.116,145**
Actifs courants		
Stocks	14.282,655	34.142,486
Moins : provisions	-13.165,746	-13.165,746
Autres actifs courants	2.976.674,590	2.825.294,410
Moins : provisions	-1.214.511,669	-1.214.511,669
Placements et autres actifs financiers	1.500.000,000	5.500.000,000
Liquidités et équivalents de l'équidités	6.949.418,608	3.992.954,317
Total des actifs courants	**10.212.698,438**	**11.124.713,798**
Total des actifs	**18.732.488,065**	**20.188.829,943**

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	2018	2017
Capitaux propres		
Réserves (Fonds Social)	560.984,148	428.541,526
Autres Capitaux propres	5.059.127,406	5.260.343,835
Résultats reportés	6.236.297,323	9.201.933,508
Total des capit. prop.avant résul. de l'exercice	**11.856.408,877**	**14.890.818,869**
Résultat de l'exercice	2.849.441,776	3.234.363,815
Total des capit. prop.avant affectation	**14.705.850,653**	**18.125.182,684**
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	1.048.472,603	1.235.396,647
Autres passifs courants	2.978.164,809	828.250,612
Total des passifs courants	**4.026.637,412**	**2.063.647,259**
Total des capit. propre et des passifs	**18.732.488,065**	**20.188.829,943**

Etat de résultat au 31 Décembre

LIBELLES	2018	2017
Produits d'exploitation		
- Revenus	11.204.960,133	11.011.060,895
- Autres produits d'exploitation	195.524,050	203.540,144
Total des produits d'exploitation	**11.400.484,183**	**11.214.601,039**
Charges d'exploitation		
- Achats d'approvisionnements consommés	410.298,499	318.271,579
- Charges de personnel	6.723.012,329	6.575.925,619
- Dotation aux amortis. & aux provisions	1.347.505,163	1.787.275,482
- Autres charges d'exploitation	825.744,938	873.257,489
Total des charges d'exploitation	**9.306.560,929**	**9.554.730,169**
Résultat d'exploitation	**2.093.923,254**	**1.659.870,870**
- Charges financières nettes	-29,635	-56,050
- Produits financiers des placements	563.972,672	523.995,981
- Autres gains ordinaires	274.630,225	1.164.017,071
- Autres pertes ordinaires	-83.054,740	-113.464,057
Rés.des activités ordi. avant impôt	**2.849.441,776**	**3.234.363,815**
Impôts sur les bénéfices (ret.à la source)	**0,000**	**0,000**
Résultat net de l'exercice	**2.849.441,776**	**3.234.363,815**

2020R01224BCFA5

Abonnement au Journal Officiel

de la République Tunisienne

Annonces légales, réglementaires et judiciaires

Pour l'acquisition de votre abonnement au Journal Officiel :

Contacter le siège de l'Imprimerie Officielle, avenue Farhat Hached, 2098 Radès -

Tél. : 71.434.211 ou l'un des bureaux de vente ci-après :

*** 1000 - Tunis** : 1 rue Hannon - Tél. : 71.329.637

*** 1002 - Lafayette :** 18 rue Irak - Tél. : 71.842.661 - Fax : 71.844002

*** 4000 - Sousse** : Cité C.N.R.P.S rue Rabat –

Tél. : (73) 225.495

*** 3051 - Sfax** : Centre El Alia, route El Aïn, Km 2.2

Sfax - Tél. : (74) 460.422

Site web : www.iort.gov.tn

Le paiement se fera en espèces ou par chèques ou par virement postal ou bancaire au nom de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne à l'un des comptes ci-après :

S.T.B. : (Mégrine) 10106045231056678893

C.C.P. N° 17001000000006101585

Prix du numéro du J.O.R.T de l'année en cours

Edition originale : 2,400 dinars + 1% F.O.D.E.C. ***Traduction française : 3,300 dinars + 1% F.O.D.E.C.***

Frais d'envoie en sus